



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

depp

Statistique publique
de l'éducation

Évaluations 2026 Point d'étape CP

Résultats nationaux

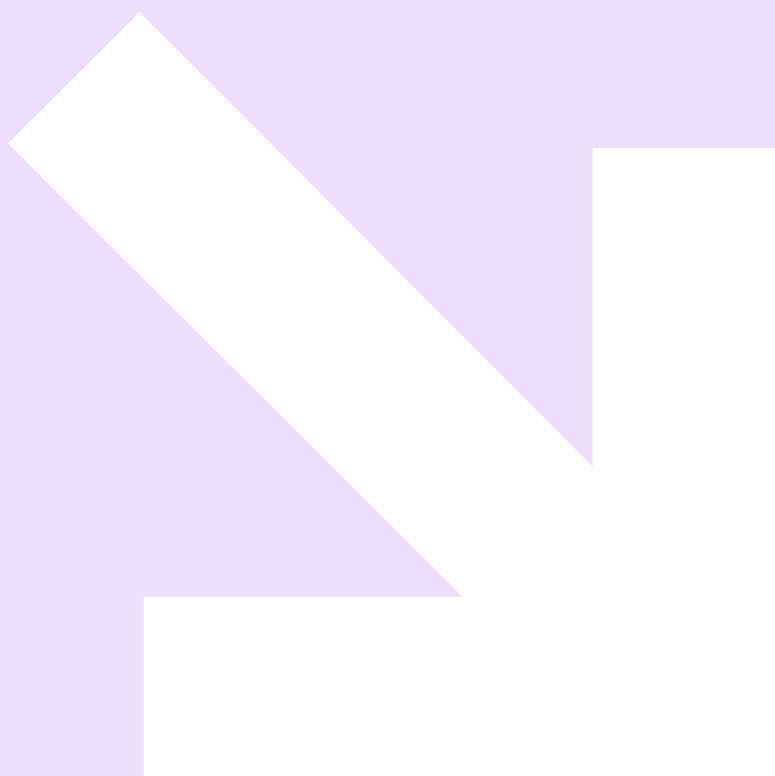
Stéphanie Le Breton, Chloé Mellet, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Delphine Gallon, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Maude Mathieu, Magalie Robaut, Lourdes Rojas Rubio, Élodie Vezon Persem

Série Études

Document de travail n° 2026-E09
Avril 2026

Évaluations 2026 Point d'étape CP

Résultats nationaux



Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication

Magda Tomasini

Auteurs

Stéphanie Le Breton, Chloé Mellet, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Delphine Gallon, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Maude Mathieu, Magalie Robaut, Lourdes Rojas Rubio, Élodie Vezon Persem

e-ISSN 2779-3532

↳ Synthèse

En janvier 2026, au milieu du CP, l'ensemble des élèves de CP ont été évalués en français et en mathématiques pour la huitième année consécutive. En français, les compétences les mieux maîtrisées concernent la compréhension orale de phrases, la connaissance du nom et du son des lettres, ainsi que la manipulation de phonèmes. La compréhension des phrases lues seul(e) est la compétence la moins maîtrisée. En mathématiques, les élèves réussissent le mieux les compétences consistant à placer un nombre sur une ligne graduée, à comparer des nombres et à écrire des nombres entiers. En revanche, la résolution de problèmes est la compétence la moins bien réussie. Par rapport à 2025, les résultats sont stables pour toutes les compétences évaluées en français et en hausse pour trois compétences en mathématiques (« placer un nombre sur une ligne graduée », « résoudre des problèmes » et « additionner »).

La réussite des élèves en 2026 est supérieure à celle de 2020 pour trois compétences en français (« écrire des syllabes », « manipuler des phonèmes » et « lire à voix haute des mots ») et pour les quatre compétences comparables en mathématiques (« résoudre des problèmes », « additionner », « soustraire », « écrire des nombres entiers »). Entre 2020 et 2026, la réussite des élèves diminue pour une compétence en français (« comprendre des phrases lues seul(e) »). Les résultats sont stables pour quatre compétences : « comprendre des phrases à l'oral », « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent », « lire à voix haute un texte », « écrire des mots ».

À mi-CP, en français, les filles obtiennent en moyenne de meilleurs résultats que les garçons dans toutes les compétences sauf celles de lecture à voix haute. En mathématiques, en revanche, les garçons présentent de meilleures performances que les filles dans toutes les compétences évaluées. En français, en janvier 2026, l'écart de taux de maîtrise le plus élevé en faveur des filles est en compréhension de phrases à l'oral. En mathématiques, les écarts de performance les plus marqués en faveur des garçons concernent la comparaison des nombres et l'écriture des nombres.

Par rapport à mi-CP 2025, les écarts entre filles et garçons en français et en mathématiques se réduisent pour trois compétences (« écrire des nombres entiers », « placer un nombre sur une ligne graduée » et « lire à voix haute des mots »), tandis qu'ils s'accroissent pour deux autres (« comprendre des phrases lues seul(e) », « écrire des syllabes »). Pour la lecture à voix haute de texte, l'écart passe de 0,3 point en faveur des garçons à 0,4 point en faveur des filles.

Les élèves scolarisés dans les écoles du secteur public en éducation prioritaire (EP) ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées.

En français, les compétences de compréhension de l'oral sont celles pour lesquelles les écarts de performances sont les plus importants entre les élèves scolarisés hors EP et les élèves scolarisés en EP, que ce soit en REP ou en REP+. L'écart de performance le plus faible concerne la connaissance du nom et du son des lettres.

Entre 2025 et 2026, les écarts de performance entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables pour toutes les compétences. Entre 2020 et 2026, en français, les écarts de performance entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP augmentent pour quatre compétences (les deux compétences de fluence et les deux compétences d'écriture) et sont stables pour les quatre autres.

En mathématiques, la résolution de problèmes est la compétence avec l'écart de performance le plus important entre les élèves scolarisés hors EP et les élèves scolarisés en EP, que ce soit en REP ou en REP+.

Entre 2025 et 2026 (hors Mayotte), les écarts de performance entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP diminuent pour deux compétences (« écrire des nombres entiers » et « soustraire ») et sont stables pour les autres. Entre 2020 et 2026, les écarts diminuent pour trois compétences (« résoudre des problèmes », « additionner » et « soustraire ») et sont stables pour les trois autres.

SOMMAIRE



↘ Synthèse.....	5
↘ 1. Introduction	8
↘ 2. Contenu	9
2.1 Méthodologie.....	9
2.1.1 Les concepteurs.....	9
2.1.2 Processus de construction	9
2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats	9
2.1.4 Domaines évalués en 2026	10
2.1.5 Comparabilité.....	12
2.1.6 Les expérimentations.....	12
2.1.6.1 Échantillons concernés et compétences évaluées	13
2.1.6.2 Expérimentation pour le Point d'étape 2026	13
2.1.6.3 Expérimentation pour le Point d'étape 2027	13
2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers).....	14
2.2.1 Méthodologie	14
2.2.2 Processus et principes.....	14
2.2.3 Description	15
2.3.4 Communication	17
↘ 3.Détermination des seuils	18
3.1 Méthodologie mise en œuvre	18
3.2 Données mobilisées	19
3.3 Seuils retenus	20
↘ 4. Résultats	21
4.1 Résultats d'ensemble du Point d'étape 2026	22
4.1.1 Français.....	22
4.1.2 Mathématiques	23
4.1.3 Évolution des résultats depuis 2020	24
4.1.3.1 Français.....	24
4.1.3.2 Mathématiques.....	26
4.2 Résultats selon le sexe.....	28
4.2.1 Français, résultats 2026 selon le sexe.....	28
4.2.2 Mathématiques, résultats 2026 selon le sexe.....	29

4.2.3 Évolution des écarts entre 2025 et 2026 (hors Mayotte), selon le sexe.....	30
4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement.....	31
4.3.1 Point d'étape CP, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement.....	31
4.3.1.1 Français	31
4.3.1.2 Mathématiques	32
4.3.2 Évolution des écarts entre 2020 et 2026 sur les compétences comparables, selon le secteur d'enseignement.....	33
4.3.3 Suivi des cohortes entrées en CP entre 2019 et 2025.....	43
4.3.3.1 Suivi de la cohorte entrée en CP en 2025	43
4.3.3.2 Comparaison des cohortes entrées en CP entre 2019 et 2025	43
↘ 5. Questionnaire à destination des enseignants.....	47
5.1 Participation	47
5.2 Résultats.....	47
5.2.1 Communication.....	47
5.2.2 Logistique	49
5.2.3 Contenu pédagogique des séquences	50
5.2.4 Passation des épreuves	52
5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves.....	53
5.2.6 Restitution des acquis des élèves.....	54
5.2.7 Bilan.....	57
↘ 6. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN)	59
6.1 Participation	59
6.2 Résultats.....	59
6.2.1 Communication et logistique	59
6.2.2 Contenu pédagogique des séquences	61
6.2.3 Portail et restitutions	64
6.2.4 Pilotage et formation.....	65
6.2.5 Bilan.....	68
Références des publications de la DEPP.....	71

➤ 1. Introduction

Entre le 12 et le 23 janvier 2026, 776 000 élèves de Cours Préparatoire (CP) dans plus de 32 000 écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier.

Quatre mois après les évaluations nationales *Repères de début de CP*, cette évaluation permet de faire un point d'étape en milieu d'année scolaire, pour mesurer l'évolution des acquis des élèves dans certains domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération. Ainsi, les professeurs peuvent mieux identifier les besoins individuels de chaque élève et apporter l'aide la plus adaptée.

Il s'agit de la huitième édition de ce dispositif, depuis ceux déployés en 2019, à la suite du lancement des évaluations *Repères CP-CE1* à la rentrée 2018. Ces évaluations ont été élaborées par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), avec le conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN), en collaboration avec la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et l'Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGESR).

Le protocole d'évaluation est trop court pour permettre de dresser un panorama exhaustif de toutes les compétences développées depuis le début de l'année scolaire. Les exercices choisis visent à évaluer l'avancée des élèves en référence aux connaissances et compétences de trois des attendus des programmes en français :

- Identifier des mots rapidement, décoder aisément des mots inconnus irréguliers, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés ;
- Lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves ;
- Lire à voix haute avec fluidité.

En mathématiques, ce sont quatre des attendus des programmes qui sont évalués :

- Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer ;
- Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers ;
- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul ;
- Calculer avec des nombres entiers.

Les tests proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de repérer le mieux les difficultés rencontrées en cours de CP, afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de franchir ces obstacles. Au niveau individuel, les résultats doivent toujours être interprétés par le professeur dans le contexte de la classe. En enrichissant les pratiques des enseignants, l'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées à ce moment de l'année scolaire, par certains élèves, doit permettre des interventions pédagogiques sans délai.

Pour les évaluations *Point d'étape CP*, comme pour les évaluations des autres niveaux, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices, ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer que les élèves rencontrent des difficultés : un besoin est identifié, une intervention pédagogique doit être mise en œuvre sans délai.
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles. Une vigilance accrue doit être exercée.

Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de dresser une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques au milieu du CP, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie.

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors de l'évaluation Point d'étape CP 2026. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque compétence. Il aborde aussi la démarche qualité entreprise par la DEPP en présentant les principaux résultats de l'enquête auprès des enseignants et des IEN déployée lors de l'évaluation.

↳ 2. Contenu

2.1 Méthodologie

La première campagne d'évaluations exhaustives à mi- CP a eu lieu en janvier 2019. Pour la première édition, les exercices destinés aux élèves avaient été expérimentés en janvier 2018.

Pour les temps d'évaluation qui ont suivi, toutes les modifications apportées (exercices nouveaux ou exercices partiellement modifiés) aux évaluations nationales du *Point d'étape CP* ont été expérimentées l'année qui précède l'évaluation.

2.1.1 Les concepteurs

Ces exercices sont conçus par des équipes de terrain composées d'IEN (Inspecteurs de l'éducation nationale), de conseillers pédagogiques (de circonscription ou départementaux), de professeurs des écoles maîtres formateurs (PEMF), de professeurs des écoles (PE) et de directeurs d'écoles.

Ces équipes sont coordonnées par la DEPP, travaillent en lien avec le Conseil Scientifique de l'Éducation Nationale (CSEN), la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) et l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR).

2.1.2 Processus de construction

Le cadre de l'évaluation a été défini en lien avec la DGESCO, l'IGÉSR et le CSEN. Celui-ci est adossé aux programmes de l'école primaire (BO n° 31 du 31-7-2020). Les différents champs et compétences à évaluer sont déterminés.

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats

Les évaluations *Point d'étape CP* se déroulent habituellement en début d'année civile, dans la seconde quinzaine du mois de janvier. La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme d'un livret d'exercices – comprenant du français et des mathématiques – à compléter par l'élève. Des adaptations sont proposées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (cf infra). Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole dédié qui permet d'obtenir une mesure objective.

En 2026, les épreuves sont strictement identiques à celles proposées en 2025. Les élèves passent deux séquences d'environ 8 et 10 minutes en français et deux séquences de 8 et 13 minutes en mathématiques. Deux épreuves de lecture en passation individuelle de deux fois une minute sont à organiser.

Les parents des élèves sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant. Les résultats individuels sont disponibles au niveau de l'école. Depuis septembre 2022, des fiches descriptives des exercices à destination des parents viennent compléter le dispositif. Elles sont accessibles sur le site [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr) via un QR code présent sur la fiche de restitution. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

2.1.4 Domaines évalués en 2026

Le tableau 1 résume l'ensemble des domaines et des compétences évalués par le dispositif Repères lors de l'année scolaire 2025-2026.

TABLEAU 1 • Domaines et des compétences évalués par le dispositif Repères en 2025

Français							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi - CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Langage oral	Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))						
	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))						
	Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))						
Lecture et compréhension de l'écrit	Manipuler des phonèmes						
	Manipuler des syllabes						
	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent						
	Reconnaître les différentes écritures d'une lettre						
	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)						
	Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)						
	Lire à voix haute des mots						
	Lire à voix haute un texte						
Étude de la langue	Savoir trouver des synonymes						
	Savoir trouver des mots de la même famille						
	Écrire des syllabes (dictées)						
	Écrire des mots (dictés)						
	Reconnaître les principaux constituants de la phrase						
	Différencier les principales classes de mots						
	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs						
	Identifier la relation sujet-verbe						
	Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet						
	Mémoriser des temps de conjugaison						

Lecture : la compétence « comprendre des phrases à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) » a été évaluée en début de CP, au mi-CP, en début de CE1 et en début de CE2 en 2025-2026.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

Mathématiques							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi-CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Nombres et calculs	Quantifier des collections (dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée)						
	Comparer des nombres						
	Comparer des fractions à l'unité						
	Ordonner des nombres						
	Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)						
	Lire des fractions et des nombres décimaux (reconnaître des nombres dictés)						
	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)						
	Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive (m, c, d, u)						
	Utiliser des fractions simples dans le cadre de partage de grandeurs						
	Placer un nombre sur une ligne graduée						
	Placer un nombre sur une ligne graduée (fractions et décimaux)						
	Résoudre des problèmes						
	Mémoriser des faits numériques						
	Mémoriser des procédures						
	Calculer mentalement						
	Additionner (calculer en ligne)						
	Soustraire (calculer en ligne)						
	Poser et calculer						
Espace et géométrie	Reproduire un assemblage						

Lecture : la compétence « comparer des nombres » a été évaluée en début de CP, au mi-CP et en début de CM2 en 2025-2026.
Source : DEPP, Point d'étape CP.

2.1.5 Comparabilité

Les exercices de l'évaluation *Point d'étape* 2026 sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente en français et en mathématiques, permettant ainsi une comparabilité d'une année sur l'autre de l'ensemble des exercices.

TABLEAU 2 • Évolution des épreuves de Point d'étape CP entre 2025 et 2026

Français mi-CP					
Dimensions évaluées	Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution
Langage oral	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	14			néant
Lecture et compréhension de l'écrit	Manipuler des phonèmes	12			néant
	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	10			néant
	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	8			néant
	Lire à voix haute des mots	30			néant
	Lire à voix haute un texte	29			néant
Étude de la langue	Écrire des syllabes (dictées)	10			néant
	Écrire des mots (dictés)	8			néant

Mathématiques mi-CP					
Dimensions évaluées	Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution
Nombres et calculs	Comparer des nombres	40			néant
	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	10			néant
	Placer un nombre sur une ligne graduée	12			néant
	Résoudre des problèmes	5			néant
	Additionner (Calculer en ligne)	10			néant
	Soustraire (Calculer en ligne)	10			néant

Lecture : la compétence « écrire des nombres entiers (sous la dictée) » a été évaluée à la mi-CP en 2025 et à la mi-CP en 2026.

Note : * références au BO n°31 du 31 juillet 2020.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

2.1.6 Les expérimentations

Pour chacune des opérations d'évaluation, les items des exercices sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et d'en vérifier leurs qualités métrologiques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

2.1.6.1 Échantillons concernés et compétences évaluées

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il est exclu au moment de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

Les figures qui suivent présentent les échantillons mobilisés pour procéder à ces expérimentations ainsi que les compétences évaluées.

Notons qu'à partir de septembre 2019, ces expérimentations se font de façon concomitante aux évaluations. En effet, les élèves d'écoles sélectionnées par la DEPP passent, à la suite des évaluations Repères, un cahier complémentaire avec de nouveaux items.

2.1.6.2 Expérimentation pour le Point d'étape 2026

TABLEAU 3 • Échantillon de l'expérimentation

Strates	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CP
Public hors EP	89	3 110
Public EP	20	801
Privé	18	572
Total	127	4 483

Lecture : l'échantillon est composé de 89 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.
Source : DEPP, Point d'étape CP.

TABLEAU 4 • Compétences évaluées

Expérimentation 25XPECP janvier 2025 pour Point d'étape 2026		
Français		Compétences
1	Langage oral	Comprendre un texte à l'oral (texte narratif lu par l'enseignant(e))
2		Comprendre un texte à l'oral (texte prescriptif lu par l'enseignant(e))
3	Lecture	Lire à voix haute un texte – 1 min

Lecture : l'expérimentation 25XPECP est composée de 3 exercices en français.
Source : DEPP, Point d'étape CP.

2.1.6.3 Expérimentation pour le Point d'étape 2027

TABLEAU 5 • Échantillon de l'expérimentation

Strates	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CP
Public hors EP	64	1 962
Public EP	15	706
Privé	13	381
Total	92	3 049

Lecture : l'échantillon est composé de 64 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.
Source : DEPP, Point d'étape CP.

TABLEAU 6 • Compétences évaluées

Expérimentation 26XPECP janvier 2026 pour Point d'étape 2027		
Français		Compétences
1	Langage oral	Comprendre un texte à l'oral (texte narratif lu par l'enseignant(e))
2	Lecture	Lire à voix haute un texte – 1 min
Mathématiques		Compétences
3	Nombres et calculs	Résoudre des problèmes
4		Dénombrer des collections

Lecture : l'expérimentation 26XPECP est composée de 2 exercices en français et de 2 exercices en mathématiques.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers)

2.2.1 Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent à la relecture des adaptations.

Groupe de travail

- Stéphanie Colin, Enseignante-chercheuse en psychologie cognitive et du développement, experte surdité au sein du groupe de travail « Handicap » du Conseil Scientifique de l'Éducation Nationale ;
- Caroline Huron, chargée de recherche à l'INSERM et chercheuse au Laboratoire de neuro-imagerie cognitive dirigé par Stanislas Dehaene. Experte reconnue de la dyspraxie, membre du Conseil Scientifique de l'Éducation Nationale ;
- Aïda Logan, chargée de mission académique pour la déficience sensorielle dans l'académie de Versailles ;
- Françoise Magna, Inspectrice pédagogique et technique des établissements de jeunes aveugles.

Partenaires

- INSHEA (Institut national supérieur formation et recherche - handicap et enseignements adaptés) ;
- UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales, et de leurs amis).

2.2.2 Processus et principes

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des élèves et non sur les troubles (difficulté à lire, à écrire, à se repérer dans l'espace, fatigabilité etc.). L'objectif est de permettre à un maximum d'élèves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de définir des principes généraux d'adaptation qui ont été ensuite précisés et affinés par typologie d'exercices.

Un travail de simplification des consignes a également été mis en œuvre pour tous les élèves, de sorte que la compréhension ne soit pas un obstacle à l'évaluation d'autres compétences. Ce travail est engagé en collaboration avec l'UNAPEI.

2.2.3 Description

Trois cahiers adaptés ont été élaborés pour répondre au maximum de besoins. Un premier cahier adapté a été créé pour favoriser une meilleure vision, faciliter la lecture, favoriser la concentration et le repérage dans la page, diminuer les gestes relevant de la motricité fine et faciliter la saisie des réponses.

Deux autres cahiers ont été créés pour répondre aux besoins très spécifiques des troubles sensoriels :

- un cahier en braille et en relief à destination des élèves non-voyants. Celui-ci est accompagné d'un cahier pour l'adulte accompagnant pour faciliter la saisie des réponses de l'élève et diminuer la charge de lecture tactile.
- un cahier adapté à destination des élèves sourds signant ou codant. Celui-ci est accompagné de capsules vidéo en LSF (Langue des Signes Française) ou en LfPC (Langue française Parlée Complétée) pour les items de compréhension de l'oral.

Il existe un guide du professeur pour chaque cahier adapté. Ces guides permettent de donner des conseils de passation afin de garantir le bien-être physique et psychique de tous les élèves au moment de la passation. Ils sont également le moyen de rappeler que le maintien des outils de compensation, mis en œuvre dans le cadre des PAP et PPS, est indispensable. Les cahiers adaptés n'ont pas vocation à se substituer l'accompagnement ou aux outils de compensation utilisés habituellement.

Exemples d'adaptations

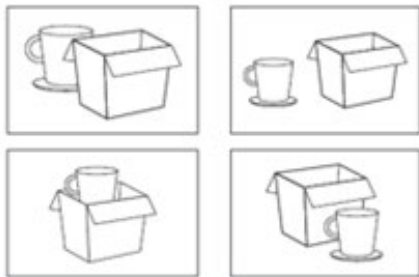
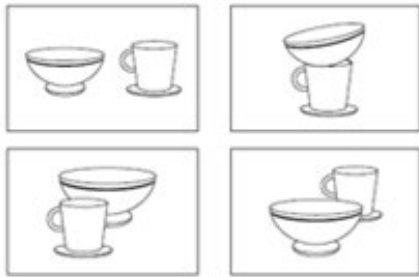
The diagram illustrates three adaptations of 'Exercice 14', which involves a number line from 0 to 10 and a set of numbers to be placed on the line. The original exercise shows a number line with a diamond above the 5th tick mark and a set of numbers: 4, 8, 6, 5, 2, 1.

1. Cahier adapté: This version features a number line with boxes at 0 and 10, and a blue arrow pointing to the 1st tick mark. The numbers 4, 8, 6, 5, 2, 1 are placed in boxes below the line.

2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants: This version features a number line with a diamond above the 5th tick mark and a set of numbers: 1, 11, 13, 3, 4, 23.

3. Cahier pour les élèves non-voyants: This version features a number line with a black dot above the 1st tick mark and a set of numbers: 4, 8, 6, 5, 2, 1.

Exercice 12 (suite)



Cahier standard

Exercice 12 (suite)



© 2014, U

Page 10

1. **Cahier adapté**
2. **Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants** et capsules vidéo du texte en LSF ou LfPC disponibles sur le site eduscol

3. **Cahier pour les élèves non-voyants :** exercice supprimé dans certains cas ou saisie de la réponse de l'élève par un adulte accompagnant dans d'autres cas.

2.3.4 Communication

Les cahiers adaptés ont été présentés lors des séminaires nationaux. Les procédures de communication et de commande en académie ont été décrites à cette occasion. Par ailleurs, l'ensemble des cahiers et des capsules vidéo en LSF et LfPC sont consultables sur les pages Éduscol.

[Accès aux supports Point d'étape CP](#)

Cahier d'évaluation

- [Cahier de l'élève ↴](#)
- [Cahier de l'élève - version adaptée \(tome 1\) ↴](#)
- [Cahier de l'élève - version adaptée \(tome 2\) ↴](#)
- [Cahier de l'élève - version adaptée non-voyants ↴](#)
- [Cahier de l'élève - version adaptée sourds et malentendants \(tome 1\) ↴](#)
- [Cahier de l'élève - version adaptée sourds et malentendants \(tome 2\) ↴](#)
- [Cahier adulte accompagnant - pour le report des réponses de l'élève non voyant par l'adulte ↴](#)

Guide pour le professeur


- [Guide pour le professeur ↴](#)
- [Guides des scores CP ↴](#)

Documents adaptés


- [Consignes de saisie pour les cahiers adaptés ↴](#)
- [Guide pour le professeur - version adaptée ↴](#)
- [Guide pour le professeur - version adaptée non-voyants ↴](#)
- [Guide pour le professeur - version adaptée sourds et malentendants ↴](#)

Consignes en langue des signes française (LSF) et en langue des signes française parlée complétée (LfPC)

Exercice 12 - séquence 3



Exercice 12 - séquence 3



↘ 3. Détermination des seuils

3.1 Méthodologie mise en œuvre

Tout comme le dispositif des évaluations *Repères* de début d'année, celui du *Point d'étape CP* est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables lui permettant d'organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, ces évaluations mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer. Pour chaque domaine évalué, il est ainsi possible de distinguer trois groupes d'élèves :

- ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en difficulté : un besoin est identifié. Ces élèves nécessitent un accompagnement ;
- ceux dont les acquis sont fragiles pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier ;
- ceux pour lesquels il n'y a pas de difficultés identifiées, les prérequis permettent d'entrer sereinement dans les apprentissages à venir.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces trois groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté, un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? Un quart ? La moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'éducation nationale...) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun¹. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (bookmarks) se révèle la mieux adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek².

À partir des résultats de l'évaluation, dans chaque compétence, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'éducation nationale de parcourir ces listes et de placer deux seuils propres à chaque série d'exercices :

- un premier seuil correspondant au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir ;
- un second seuil correspondant au dernier item qu'un élève dont les acquis semblent fragiles serait susceptible de réussir.

¹ Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Éducation et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP.

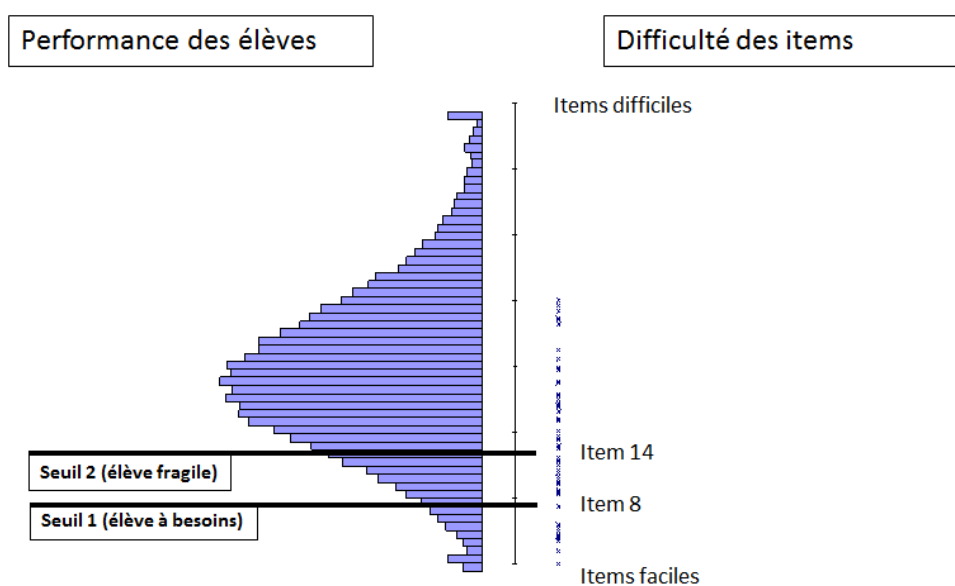
² Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications.

Une fois ces seuils positionnés, on détermine, pour chaque juge, la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la figure 1, le juge a positionné son premier seuil à l'item numéro 8 et son second seuil à l'item numéro 14. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux 8 items sont inclus dans le groupe 1 (élèves à besoins) et que ceux qui ont réussi de 9 à 14 items sont inclus dans le groupe 2 (élèves fragiles). À partir de 15 items réussis, les élèves ne présentent pas de difficultés dans le domaine concerné.

Pour chaque compétence évaluée, les seuils positionnés par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

Pour certains exercices, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres exercices, la notion est plus complexe ou certains items de l'exercice étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marque-pages



3.2 Données mobilisées

Dans le cadre des évaluations *Point d'étape CP 2026*, les contenus sont inchangés par rapport à 2025 et il n'est donc pas nécessaire de déterminer de nouveaux seuils de maîtrise. Aucune nouvelle donnée n'est donc mobilisée pour déterminer les seuils. Ce sont donc les mêmes seuils qu'en 2025 qui sont appliqués. Les résultats individuels ainsi que les résultats par classe ont donc été téléchargeables sur le portail dès la fin de la saisie des réponses des élèves.

3.3 Seuils retenus

En 2026, les épreuves demeurant inchangées par rapport à 2025, les seuils définis en 2025 ont été repris et appliqués aux données de 2026.

TABLEAU 7 • Seuils retenus en 2025 et 2026

Français mi-CP				
Compétences	Nombre d'items	Évolution 2025-2026	Seuil 1	Seuil 2
Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	14	néant	7	10
Manipuler des phonèmes	12	néant	4	6
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	10	néant	6	8
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	8	néant	1	4
Lire à voix haute des mots	30	néant	6	14
Lire à voix haute un texte	29	néant	6	13
Écrire des syllabes (dictées)	10	néant	3	6
Écrire des mots (dictés)	8	néant	2	4

Lecture : la compétence « comprendre des phrases à l'oral » a été évaluée au point d'étape CP 2025 ainsi qu'en 2026. Le seuil 1 correspond à 7 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».

Source : DEPP, Point d'étape CP.

Mathématiques mi-CP				
Compétences	Nombre d'items	Évolution 2025-2026	Seuil 1	Seuil 2
Comparer des nombres	40	néant	10	16
Écrire des nombres (sous la dictée)	10	néant	4	8
Placer un nombre sur une ligne graduée	12	néant	4	6
Résoudre des problèmes	5	néant	1	3
Additionner (calculer en ligne)	10	néant	5	7
Soustraire (calculer en ligne)	10	néant	4	6

Lecture : la compétence « comparer des nombres » a été évaluée au point d'étape CP 2025 ainsi qu'en 2026. Le seuil 1 correspond à 10 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».

Source : DEPP, Point d'étape CP.

↳ 4. Résultats

Les contenus des évaluations *Point d'étape CP* 2026 sont strictement identiques à ceux de 2025 et permettent une comparaison entre ces deux années.

Ces résultats de l'évaluation sont basés sur l'exploitation des réponses des élèves saisies à la date du 26 février 2026. À cette date, le taux national de saisie, pour l'ensemble des élèves de CP s'élevait à 99,4 %.

En 2025, en raison de la situation à Mayotte, le département n'a pas participé au dispositif d'évaluation *Point d'étape CP*. Par conséquent, les évolutions 2025-2026 se rapportent au champ « France hors Mayotte », tandis que les évolutions 2020-2026 se rapportent au champ « France entière ».

Les évolutions des taux de maîtrise sont considérées comme stables si elles sont inférieures à 1 point de pourcentage (§ 4.1.3).

Les écarts des taux de maîtrise (filles/garçons, par secteur...) sont considérés comme stables s'ils sont inférieurs à 1 point de pourcentage (§ 4.2.1, § 4.2.2, § 4.3.1).

Les évolutions des écarts de taux de maîtrise (filles/garçons, par secteur...) sont considérées comme significatives si elles sont supérieures à 0,5 point de pourcentage sur deux années successives et 1 point de pourcentage sur plus longue période (§ 4.2.3, § 4.3.2).

Encadré : remarques préliminaires

1. En 2025, en raison de la situation à Mayotte, le département n'a pas participé au dispositif d'évaluation *Point d'étape CP*. Par conséquent, les évolutions 2025-2026 se rapportent au champ « France hors Mayotte », tandis que les évolutions 2020-2026 se rapportent au champ « France entière ».
2. Les résultats de 2020 à 2024 ne sont pas directement comparables à ceux présentés dans le document de travail et la note d'information publiés en 2025. En effet, dans ces publications, les résultats pour la période 2020-2024 avaient été rétopolés en excluant Mayotte afin d'assurer la comparabilité avec ceux de 2025. Dans le présent document de travail, les résultats de 2020 à 2024 incluent Mayotte.
3. Les résultats observés en 2022 ne sont pas comparables avec ceux des autres années car la passation avait été décalée dans le temps en raison de la crise sanitaire.
4. En raison des arrondis, les écarts (les évolutions des écarts) peuvent différer de la différence des taux de maîtrise (des écarts des taux de maîtrise).

4.1 Résultats d'ensemble du Point d'étape 2026

4.1.1 Français

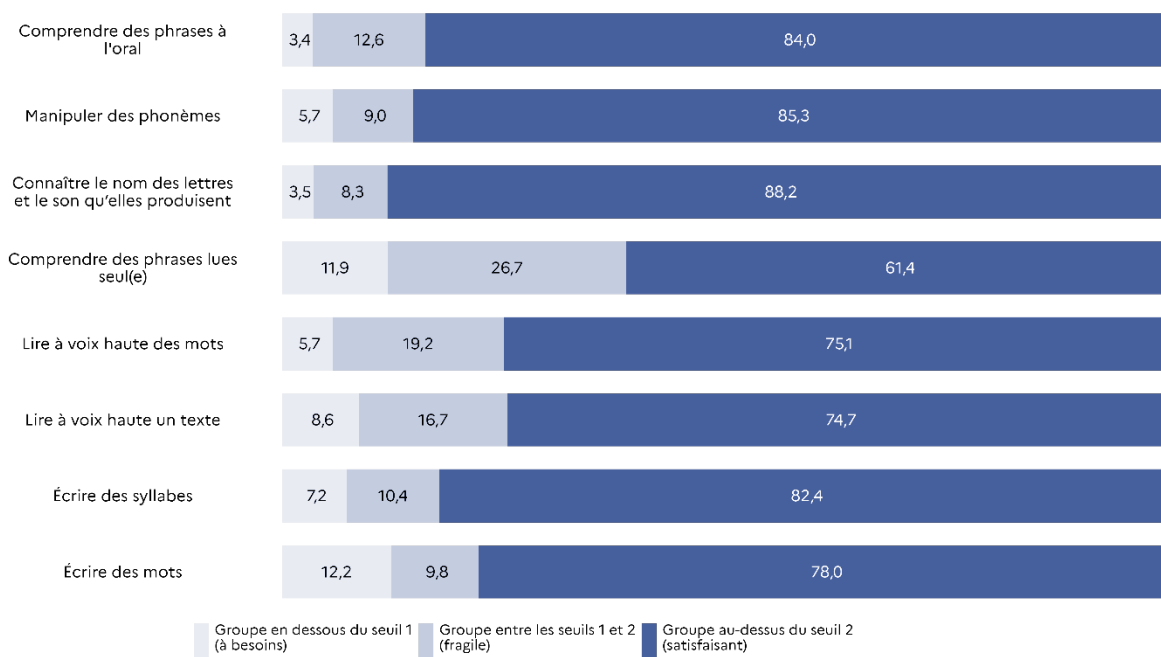
À mi-CP, en 2026, les compétences les mieux maîtrisées sont « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent », « manipuler des phonèmes » et « comprendre des phrases à l'oral » (respectivement 88,2 %, 85,3 % et 84,0 % d'élèves au-dessus du seuil 2).

En janvier 2026, trois quarts des élèves de CP ont un niveau satisfaisant de lecture (compétences « lire à voix haute des mots » et « lire à voix haute un texte ») tandis que de 6 à 9 % sont dans le groupe « à besoins ».

La compétence « écrire des syllabes » est maîtrisée par un peu plus de quatre élèves sur cinq (82,4 %), la compétence « écrire des mots » est légèrement moins maîtrisée (78,0 %). 7,2 % des élèves ne sont pas encore en capacité d'encoder des syllabes, c'est-à-dire de les composer et les transcrire, et 12,2 % ne sont pas encore en capacité d'écrire des mots.

La compétence la moins maîtrisée est « comprendre des phrases lues seul(e) » (61,4 % d'élèves au-dessus du seuil 2).

FIGURE 2 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en milieu de CP, en janvier 2026 (en %)



Lecture : en janvier 2026, 84,0 % des élèves évalués en CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

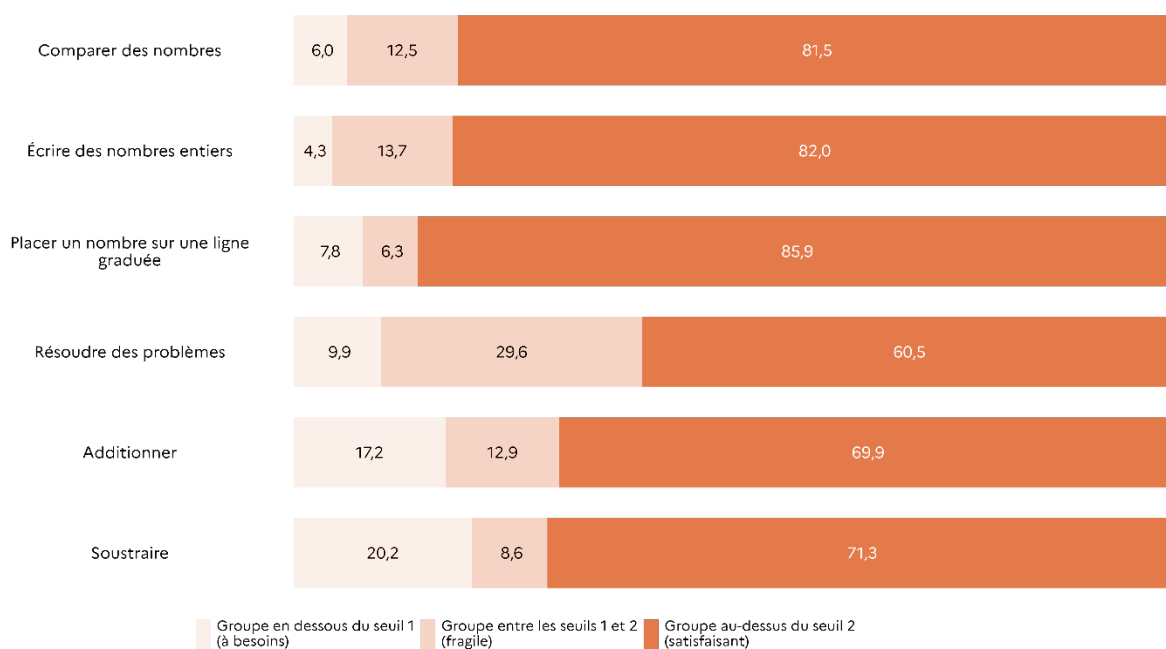
4.1.2 Mathématiques

En mathématiques, les trois compétences les mieux maîtrisées sont « placer un nombre sur une ligne graduée », « écrire des nombres entiers » et « comparer des nombres » (respectivement 85,9 %, 82,0 % et 81,5 % d'élèves au-dessus du seuil 2).

Comme constaté en début de CP et en début de CE1, la compétence « résoudre des problèmes » est la moins bien maîtrisée (60,5 %).

Les compétences « additionner » et « soustraire » sont celles où les proportions d'élèves à besoins sont les plus élevées (respectivement 17,2 % et 20,2 %).

FIGURE 3 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en milieu de CP, en janvier 2026 (en %)



Lecture : en janvier 2026, 81,5 % des élèves évalués en CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comparer des nombres ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

4.1.3 Évolution des résultats depuis 2020

4.1.3.1 Français

Entre 2025 et 2026 (hors Mayotte), les résultats sont stables pour l'ensemble des compétences évaluées.

Entre 2020 et 2026, les performances des élèves progressent pour trois des huit compétences évaluées : « écrire des syllabes », « manipuler des phonèmes » et « lire à voix haute des mots » (respectivement + 2,7, + 1,8 et + 1,0 point), diminuent pour la compétence « comprendre des phrases lues seul(e) » (- 2,3 points) et sont stables pour les autres compétences.

TABLEAU 8 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en français en milieu de CP, entre 2020 et 2026 (en %)

Compétence	Champ	2020	2021	2022*	2023	2024	2025	2026
Comprendre des phrases à l'oral	France entière	83,8	83,3	84,8	84,1	84,1		84,0
	France hors Mayotte	84,2	83,7	85,2	84,7	84,5	84,7	84,5
Manipuler des phonèmes	France entière	83,5	84,4	85,6	84,3	85,1		85,3
	France hors Mayotte	83,7	84,7	85,8	84,5	85,3	85,4	85,5
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	France entière	87,3	87,6	89,1	87,6	88,3		88,2
	France hors Mayotte	87,5	87,8	89,2	87,8	88,4	88,4	88,4
Comprendre des phrases lues seul(e)	France entière	63,8	65,3	71,4	61,4	62,8		61,4
	France hors Mayotte	64,0	65,5	71,7	61,7	63,0	62,4	61,6
Lire à voix haute des mots	France entière	74,1	76,2	81,9	73,6	75,5		75,1
	France hors Mayotte	74,4	76,6	82,2	74,0	75,8	75,5	75,5
Lire à voix haute un texte	France entière	74,6	76,4	81,5	74,0	75,4		74,7
	France hors Mayotte	74,9	76,8	81,8	74,4	75,7	75,3	75,1
Écrire des syllabes	France entière	79,7	80,8	84,6	80,7	82,3		82,4
	France hors Mayotte	79,9	81,1	84,9	80,9	82,5	82,6	82,6
Écrire des mots	France entière	77,5	79,0	82,2	77,4	78,6		78,0
	France hors Mayotte	77,7	79,2	82,5	77,7	78,8	78,5	78,2

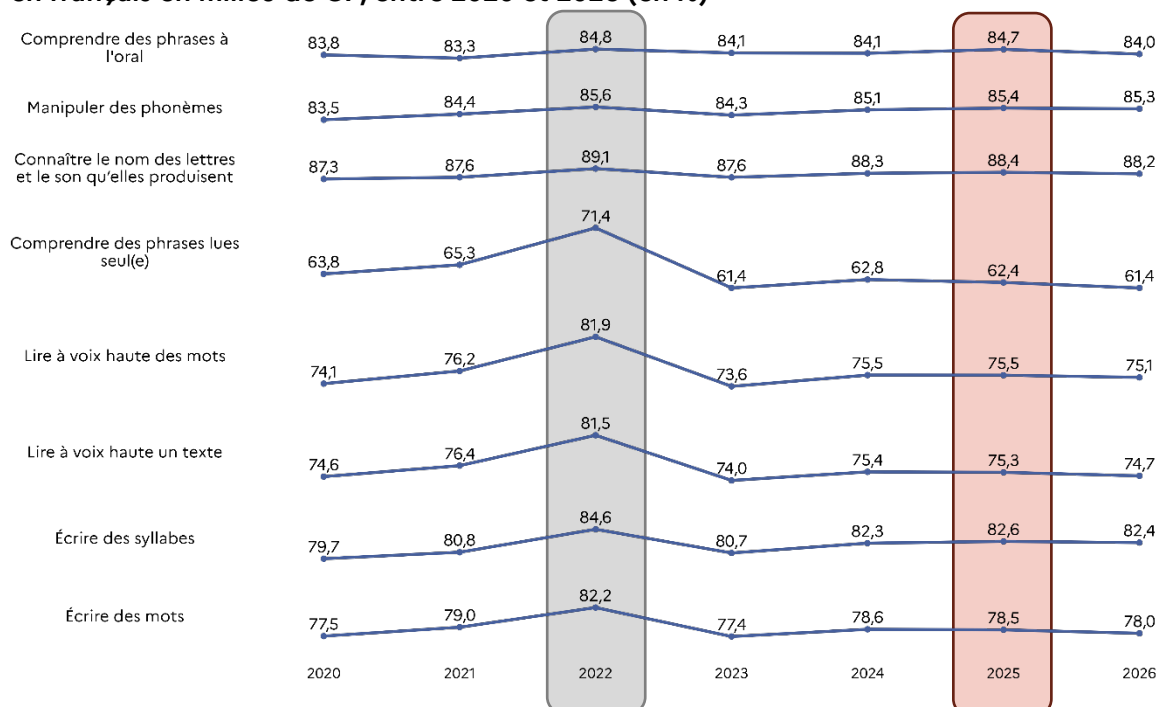
Lecture : en janvier 2026, 84,0 % des élèves évalués en CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral ». La part d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante de cette compétence reste stable par rapport à janvier 2020.

Note : *passation décalée dans le temps en raison de la crise sanitaire.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

FIGURE 4 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en français en milieu de CP, entre 2020 et 2026 (en %)



Lecture : en janvier 2026, 84,0 % des élèves évalués en CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral ». La part d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante de cette compétence reste stable par rapport à janvier 2020.

Note : année 2022 : passation décalée dans le temps en raison de la crise sanitaire. Année 2025 : champ France hors Mayotte.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

4.1.3.2 Mathématiques

Sur la période 2025-2026 (hors Mayotte), les taux de maîtrise satisfaisante augmentent pour trois des six compétences évaluées. L'augmentation concerne les compétences « placer un nombre sur une ligne graduée », « résoudre des problèmes » et « additionner » (respectivement + 2,0, + 1,4 et + 1,3 point).

Entre 2020 et 2026, les performances des élèves progressent pour les quatre compétences comparables. C'est notamment le cas pour la résolution de problèmes (+ 7,0 points), le calcul en ligne (+ 4,4 points pour « additionner » et + 4,7 points pour « soustraire ») et l'écriture des nombres entiers (+ 2,9 points).

TABLEAU 9 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en mathématiques en milieu de CP, entre 2020 et 2026 (en %)

Compétence	Champ	2020	2021	2022*	2023	2024	2025	2026
Comparer des nombres	France entière				81,9	82,0		81,5
	France hors Mayotte				82,0	82,1	82,0	81,5
Écrire des nombres entiers	France entière	79,1	80,8	83,9	80,0	81,2		82,0
	France hors Mayotte	79,3	81,0	84,0	80,1	81,4	81,3	82,2
Placer un nombre sur une ligne graduée	France entière				82,7	83,6		85,9
	France hors Mayotte				82,9	83,8	84,2	86,2
Résoudre des problèmes	France entière	53,6	55,4	60,2	57,5	59,1		60,5
	France hors Mayotte	53,8	55,7	60,5	57,9	59,4	59,4	60,9
Additionner	France entière	65,5	67,1	73,1	67,2	68,8		69,9
	France hors Mayotte	65,7	67,3	73,3	67,5	69,0	68,9	70,2
Soustraire	France entière	66,6	68,3	72,7	69,4	71,0		71,3
	France hors Mayotte	66,8	68,6	72,9	69,7	71,2	71,4	71,6

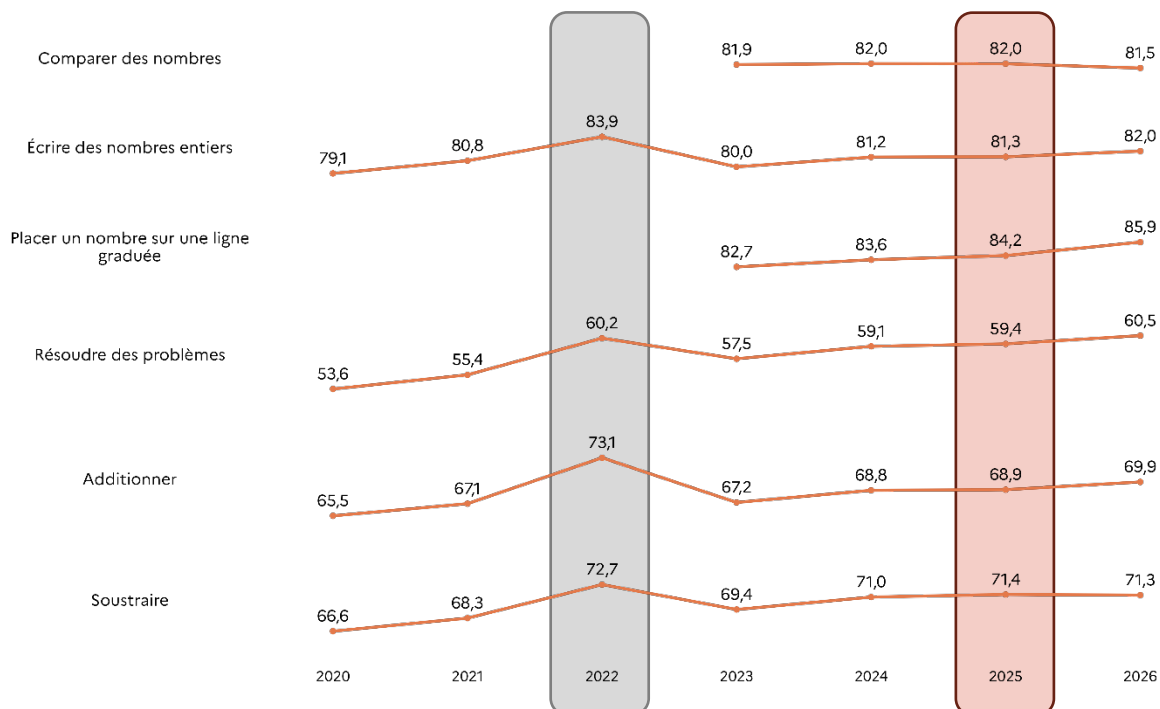
Lecture : en janvier 2026, 81,5 % des élèves évalués en CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comparer des nombres ». La part d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante de cette compétence reste stable par rapport à janvier 2023.

Note : *passation décalée dans le temps en raison de la crise sanitaire.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

FIGURE 5 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en mathématiques en milieu de CP, entre 2020 et 2026 (en %)



Lecture : en janvier 2026, 81,5 % des élèves évalués en CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comparer des nombres ». La part d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante de cette compétence reste stable par rapport à janvier 2023.

Champ : année 2022 : passation décalée dans le temps en raison de la crise sanitaire. Année 2025 : champ France hors Mayotte. écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

4.2 Résultats selon le sexe

4.2.1 Français, résultats 2026 selon le sexe

En milieu de classe de CP, en français, les filles obtiennent globalement de meilleurs résultats que les garçons.

L'écart de taux de maîtrise le plus élevé est de 4,3 points en faveur des filles en compréhension de phrases à l'oral. La compréhension de phrases lues seul(e) est également mieux maîtrisée par les filles (+ 3,7 points en leur faveur). Pour les compétences relatives à l'écriture de mots ou de syllabes, les écarts atteignent respectivement 3,9 points et 3,7 points. Les écarts sont moindres pour « manipuler des phonèmes » et « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (respectivement 2,8 et 2,3 points).

Les performances des filles dans les compétences de fluence (« lire à voix haute des mots » et « lire à voix haute un texte ») sont comparables à celles des garçons.

TABLEAU 10 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en milieu de CP, en janvier 2026, selon le sexe (en %)

Compétence	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des phrases à l'oral	2,6	11,2	86,2	4,2	13,9	81,9
Manipuler des phonèmes	4,7	8,6	86,8	6,6	9,5	83,9
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	2,7	7,9	89,4	4,3	8,6	87,1
Comprendre des phrases lues seul(e)	10,7	25,9	63,4	13,0	27,4	59,6
Lire à voix haute des mots	5,0	20,0	74,9	6,2	18,4	75,4
Lire à voix haute un texte	7,9	17,1	75,0	9,3	16,2	74,5
Écrire des syllabes	6,0	9,8	84,3	8,4	11,0	80,6
Écrire des mots	10,7	9,3	80,0	13,6	10,3	76,1

Lecture : en janvier 2026, 86,2 %, des filles, contre 81,9 % des garçons, parmi les élèves évalués en CP, sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

4.2.2 Mathématiques, résultats 2026 selon le sexe

En mathématiques, la tendance est inversée. Les garçons présentent de meilleures performances que les filles pour toutes les compétences évaluées, à une exception près où les performances sont comparables.

Les écarts les plus marqués concernent les compétences « écrire des nombres entiers », « comparer des nombres » et « additionner » (respectivement + 3,4, + 3,3 et + 2,5 points en faveur des garçons). Les écarts sont plus faibles pour les compétences « soustraire » et « résoudre des problèmes » (respectivement + 1,8 et + 1,6 point). Quant à la compétence « placer un nombre sur une ligne graduée », les performances sont comparables entre les filles et les garçons.

Rappelons qu'en début de CP, les filles présentent de meilleures performances que les garçons dans cinq des sept compétences évaluées, et des performances similaires dans les deux dernières (« comparer les nombres » et « placer un nombre sur un ligne graduée »).

TABLEAU 11 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en milieu CP, en janvier 2026, selon le sexe (en %)

Compétence	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comparer des nombres	6,1	14,2	79,8	6,0	10,9	83,1
Écrire des nombres entiers	4,3	15,4	80,3	4,4	12,0	83,7
Placer un nombre sur une ligne graduée	7,6	6,7	85,7	8,0	5,8	86,2
Résoudre des problèmes	9,4	30,8	59,7	10,3	28,4	61,4
Additionner	17,5	13,8	68,6	16,8	12,0	71,2
Soustraire	20,6	9,0	70,4	19,7	8,1	72,2

Lecture : en janvier 2026, 79,8 % des filles, contre 83,1 % des garçons, parmi les élèves évalués en milieu de CP, sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comparer des nombres ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

4.2.3 Évolution des écarts entre 2025 et 2026 (hors Mayotte), selon le sexe

Par rapport à l'évaluation de mi-CP 2025, les écarts sont stables pour huit des quatorze compétences comparables. Les écarts diminuent de 0,5 à 0,8 point pour les compétences « écrire des nombres entiers », « placer un nombre sur une ligne graduée » et « lire à voix haute des mots ». Ils augmentent de 0,5 point pour la compréhension de phrases lues seul(e) et l'écriture de syllabes. Pour la lecture à voix haute de texte, l'écart augmente de 0,7 point en raison d'une diminution du taux de maîtrise chez les garçons.

TABLEAU 12 • Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante dans les compétences comparables en CP, en 2025 et 2026 (hors Mayotte), selon le sexe

Compétence	Point d'étape CP 2025			Point d'étape CP 2026		
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) (en %)		Écart (en points de %)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) (en %)		Écart (en points de %)
	Filles	Garçons		Filles	Garçons	
Comprendre des phrases à l'oral	86,9	82,7	4,1	86,7	82,4	4,3
Manipuler des phonèmes	86,8	84,2	2,6	87,0	84,2	2,8
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	89,5	87,5	2,0	89,6	87,3	2,2
Comprendre des phrases lues seul(e)	64,0	60,8	3,2	63,6	59,8	3,7
Lire à voix haute des mots	74,9	76,2	-1,3	75,2	75,8	-0,6
Lire à voix haute un texte	75,2	75,5	-0,3	75,3	75,0	0,4
Écrire des syllabes	84,2	81,1	3,1	84,5	80,9	3,5
Écrire des mots	80,4	76,9	3,5	80,2	76,3	3,8
Comparer des nombres	80,2	83,8	-3,5	79,8	83,2	-3,4
Écrire des nombres entiers	79,2	83,3	-4,0	80,4	83,9	-3,5
Placer un nombre sur une ligne graduée	83,5	84,9	-1,3	85,9	86,4	-0,6
Résoudre des problèmes	58,4	60,5	-2,1	60,0	61,7	-1,7
Additionner	67,4	70,4	-3,0	68,9	71,5	-2,6
Soustraire	70,5	72,3	-1,9	70,7	72,5	-1,9

Lecture : en janvier 2026, l'écart de performance entre les filles et les garçons est de 4,3 points à la faveur des filles en milieu de CP pour les élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral ». En janvier 2025, cet écart était de 4,1 points, toujours à la faveur des filles.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France hors Mayotte (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement

4.3.1 Point d'étape CP, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement

4.3.1.1 Français

Des différences importantes sont constatées en fonction des compétences testées et du secteur de scolarisation des élèves (écoles REP+, REP, publiques hors EP ou privées). Les élèves scolarisés dans les écoles du secteur public en éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées en français.

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire) et ceux scolarisés en REP varient de 3,1 points pour « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » à 14,3 points pour « comprendre des phrases à l'oral ».

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP+ varient de 6,7 points pour « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » à 22,6 points pour « comprendre des phrases à l'oral ».

TABLEAU 13 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français, en milieu de CP 2026, selon le secteur (en %)

Compétence	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des phrases à l'oral	2,5	11,0	86,4	7,3	20,6	72,1	10,8	25,4	63,8	1,2	7,6	91,3
Manipuler des phonèmes	5,2	8,6	86,2	8,5	11,4	80,1	10,9	13,3	75,8	3,1	7,0	90,0
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	3,2	8,1	88,6	5,2	9,3	85,6	7,6	10,5	81,9	1,7	7,0	91,3
Comprendre des phrases lues seul(e)	11,3	26,3	62,4	16,4	31,2	52,4	19,8	32,6	47,5	7,2	22,0	70,8
Lire à voix haute des mots	5,1	19,3	75,6	8,5	21,2	70,3	13,4	22,3	64,2	2,4	15,6	82,0
Lire à voix haute un texte	7,9	16,8	75,3	12,6	18,5	68,9	18,0	19,3	62,7	4,4	13,2	82,4
Écrire des syllabes	6,8	10,4	82,8	9,9	11,6	78,5	13,8	12,9	73,4	3,7	8,2	88,0
Écrire des mots	11,7	9,8	78,5	16,1	10,6	73,3	20,5	11,0	68,5	7,4	8,7	83,9

Lecture : en janvier 2026, 86,4 % des élèves évalués en CP dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral ». Cette proportion s'élève respectivement à 72,1 %, 63,8 % et 91,3 % chez les élèves des secteurs REP, REP+ et privé sous contrat.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

4.3.1.2 Mathématiques

Comme en français, les différences de résultats en mathématiques sont marquées en fonction du secteur de scolarisation des élèves. Les élèves scolarisés dans les écoles d'éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée. Cependant, en mathématiques, les écarts sont moins importants qu'en français.

Au sein du secteur public, c'est en résolution de problèmes que l'écart est le plus marqué entre les performances des élèves scolarisés dans les écoles du secteur public hors éducation prioritaire et les élèves scolarisés en REP (10,2 points). Pour les autres compétences, les écarts varient de 1,7 point pour « écrire des nombres entiers » à 8,4 points pour « soustraire ».

Ces écarts sont encore plus marqués entre les élèves scolarisés dans les écoles du secteur public hors éducation prioritaire et les élèves scolarisés en REP+. Ils varient de 5,2 points pour « écrire des nombres entiers » à 15,1 points pour « résoudre des problèmes ».

TABLEAU 14 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques, en milieu de CP 2026, selon le secteur (en %)

Compétence	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comparer des nombres	5,6	12,3	82,1	8,8	14,1	77,1	10,4	13,2	76,5	4,0	11,8	84,3
Écrire des nombres entiers	4,1	13,6	82,3	5,6	13,9	80,6	7,4	15,6	77,1	3,0	12,6	84,4
Placer un nombre sur une ligne graduée	7,3	6,2	86,6	10,5	7,3	82,1	12,9	7,9	79,2	5,6	5,2	89,2
Résoudre des problèmes	9,1	28,8	62,1	14,1	34,0	51,9	17,4	35,6	47,0	6,4	27,4	66,3
Additionner	16,5	12,9	70,6	21,7	13,3	64,9	24,9	13,5	61,6	13,2	12,3	74,5
Soustraire	19,1	8,4	72,5	26,5	9,4	64,1	30,5	9,8	59,8	15,5	8,0	76,5

Lecture : en janvier 2026, 82,1 % des élèves évalués en CP dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comparer des nombres ». Cette proportion s'élève respectivement à 77,1 %, 76,5 % et 84,3 % chez les élèves des secteurs REP, REP+ et privé sous contrat.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

4.3.2 Évolution des écarts entre 2020 et 2026 sur les compétences comparables, selon le secteur d'enseignement

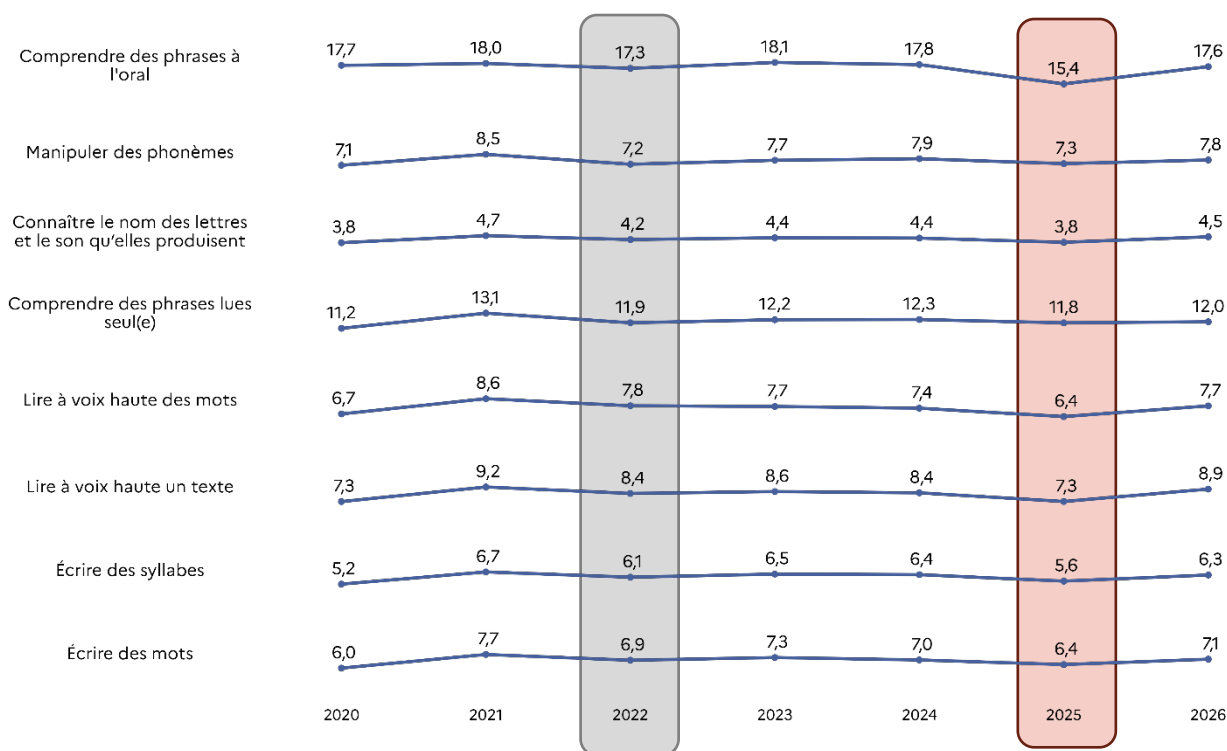
Entre 2020 et 2026, en français, les écarts de performance entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP augmentent de 1,0 à 1,6 point dans quatre des huit compétences (les deux compétences de fluence et les deux compétences d'écriture). Ils sont stables pour les quatre autres compétences. Entre 2025 et 2026 (hors Mayotte), les écarts de performance entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables pour toutes les compétences.

Entre 2020 et 2026, en français, les écarts de performance entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ augmentent de 1,2 point pour la compétence « écrire des syllabes » et restent stables pour les sept autres compétences. Entre 2025 et 2026 (hors Mayotte), ils restent stables pour toutes les compétences évaluées.

Entre 2020 et 2026, en mathématiques, les écarts de performance entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP diminuent de 1,0 à 2,9 points pour trois des quatre compétences comparables (« résoudre des problèmes », « additionner » et « soustraire »). Ils sont stables pour la compétence « écrire des nombres entiers ». Entre 2025 et 2026 (hors Mayotte), les écarts diminuent de 0,5 et 0,6 point pour deux des six compétences (« écrire des nombres entiers » et « soustraire »). Les écarts de performance restent stables pour les autres compétences évaluées.

Entre 2020 et 2026, en mathématiques, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ diminuent pour les quatre compétences comparables. L'écart diminue notamment de 4,0 points pour la compétence « soustraire ». Entre 2025 et 2026 (hors Mayotte), les écarts diminuent de 0,5 à 0,7 point pour trois des six compétences évaluées (« comparer des nombres », « résoudre des problèmes » et « soustraire »). Les écarts de performance pour les trois autres compétences restent stables.

FIGURE 6 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français à mi-CP entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP depuis 2020 (en points de pourcentage)



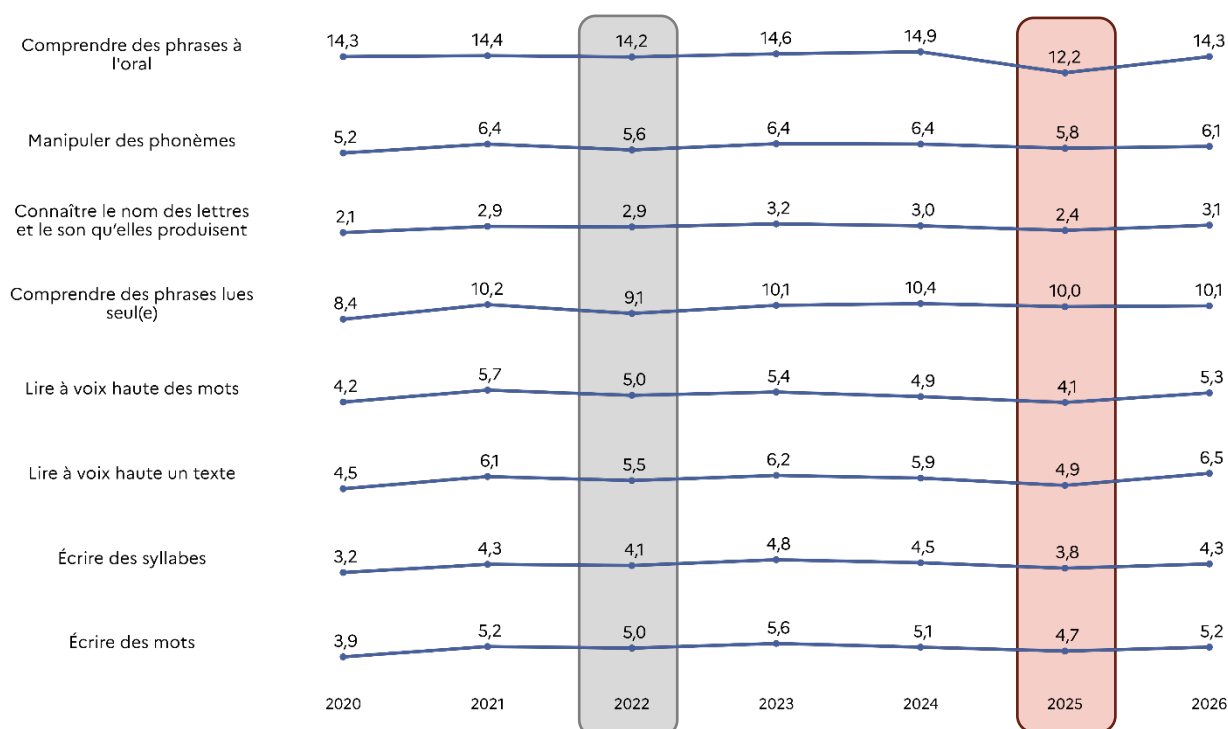
Lecture : en janvier 2026, en CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP (REP, REP+) est de 17,6 points de pourcentage. En janvier 2020, en CP, cet écart était de 17,7 points.

Note : année 2022 : passation décalée dans le temps en raison de la crise sanitaire. Année 2025 : champ France hors Mayotte.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

FIGURE 7 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français à mi-CP entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, depuis 2020 (en points de pourcentage)



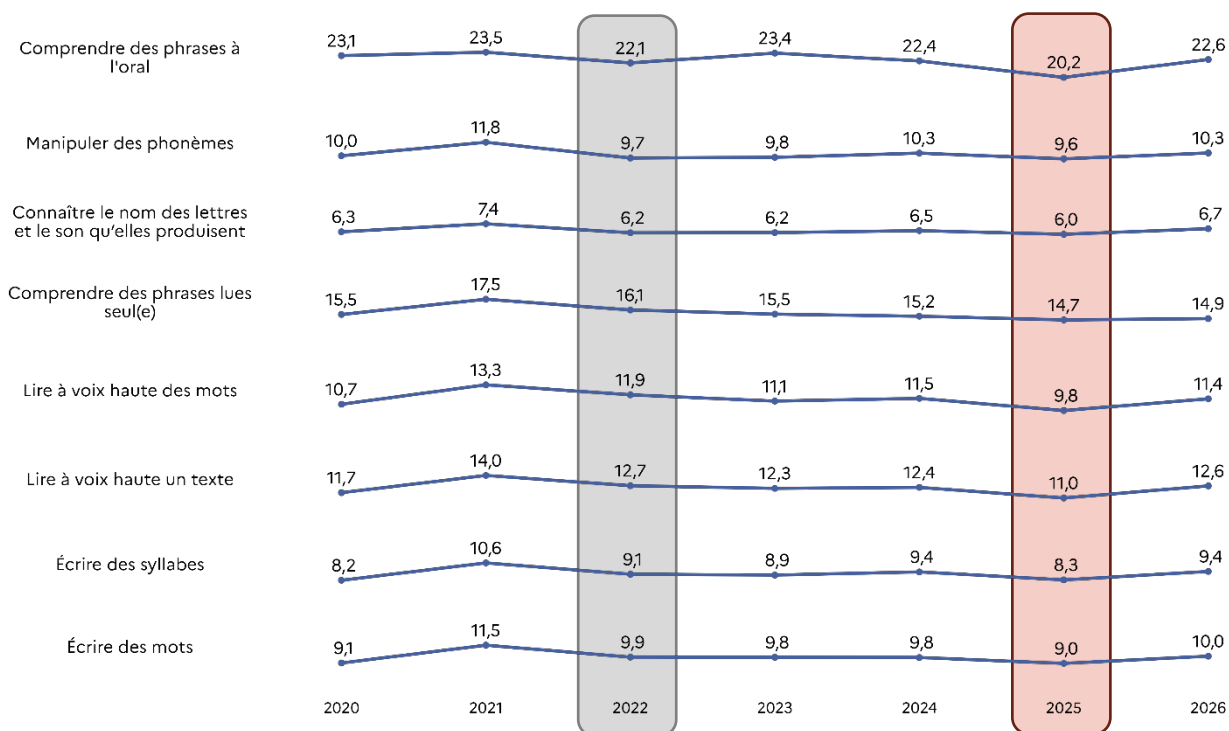
Lecture : en janvier 2026, en CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 14,3 points de pourcentage. En janvier 2020, en CP, cet écart était de 14,3 points.

Note : année 2022 : passation décalée dans le temps en raison de la crise sanitaire. Année 2025 : champ France hors Mayotte.

Champ : : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

FIGURE 8 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français à mi-CP entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2020 (en points de pourcentage)



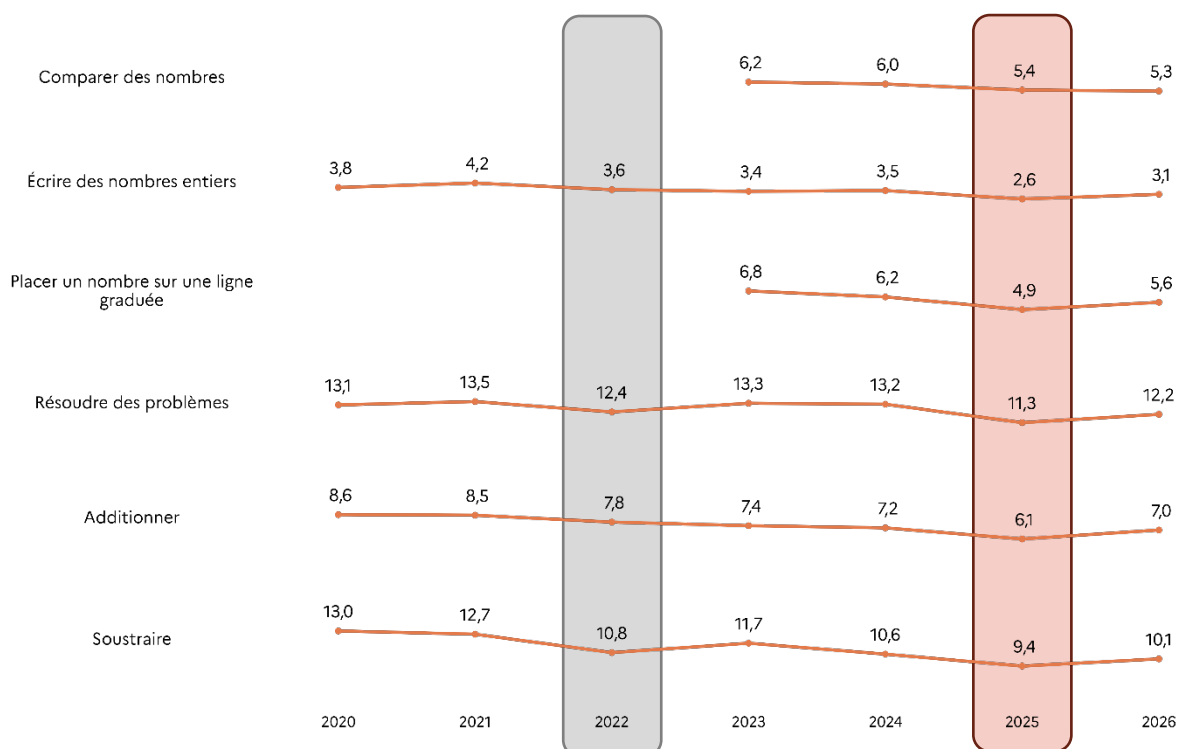
Lecture : en janvier 2026, en CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 22,6 points de pourcentage. En janvier 2020, en CP, cet écart était de 23,1 points.

Note : année 2022 : passation décalée dans le temps en raison de la crise sanitaire. Année 2025 : champ France hors Mayotte.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

FIGURE 9 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques à mi-CP entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP depuis 2020 (en points de pourcentage)



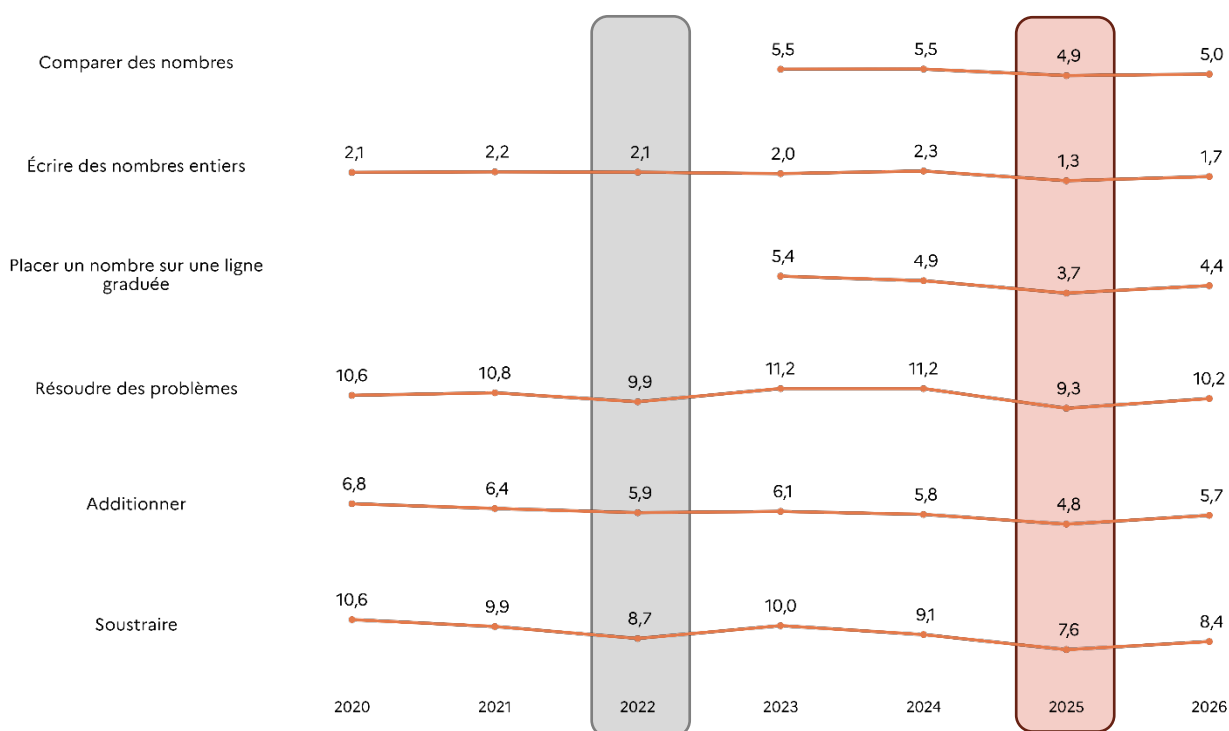
Lecture : en janvier 2026, en CP, dans la compétence « comparer des nombres », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP (REP, REP+) est de 5,3 points de pourcentage. En janvier 2023, en CP, cet écart était de 6,2 points.

Note : année 2022 : passation décalée dans le temps en raison de la crise sanitaire. Année 2025 : champ France hors Mayotte.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

FIGURE 10 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques à mi-CP entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, depuis 2020 (en points de pourcentage)



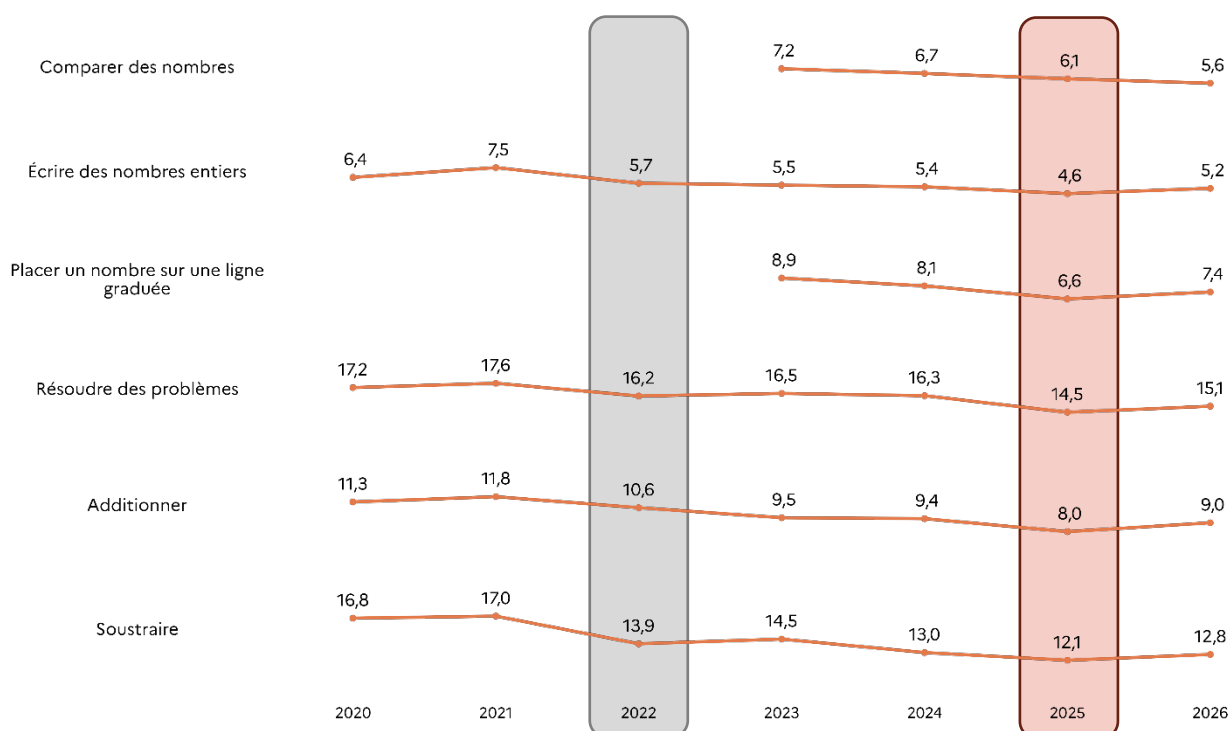
Lecture : en janvier 2026, en CP, dans la compétence « comparer des nombres », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 5,0 points de pourcentage. En janvier 2023, en CP, cet écart était de 5,5 points.

Note : année 2022 : passation décalée dans le temps en raison de la crise sanitaire. Année 2025 : champ France hors Mayotte.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

FIGURE 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français à mi-CP entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2020 (en points de pourcentage)



Lecture : en janvier 2026, en CP, dans la compétence « comparer des nombres », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 5,6 points de pourcentage. En janvier 2023, en CP, cet écart était de 7,2 points.

Note : année 2022 : passation décalée dans le temps en raison de la crise sanitaire. Année 2025 : champ France hors Mayotte.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

TABLEAU 15 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CP en 2025 et 2026 (hors Mayotte) entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Point d'étape CP 2025				Point d'étape CP 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
	Public Hors EP	EP (REP, REP+)			Public Hors EP	EP (REP, REP+)		
Comprendre des phrases à l'oral	86,7	71,3	15,4	2,62	86,4	71,2	15,3	2,58
Manipuler des phonèmes	86,1	78,8	7,3	1,67	86,2	79,2	6,9	1,63
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	88,7	84,9	3,8	1,40	88,6	85,1	3,5	1,37
Comprendre des phrases lues seul(e)	63,2	51,4	11,8	1,63	62,4	50,8	11,6	1,61
Lire à voix haute des mots	75,7	69,3	6,4	1,38	75,6	69,6	6,1	1,36
Lire à voix haute un texte	75,6	68,3	7,3	1,44	75,3	68,3	7,1	1,42
Écrire des syllabes	82,8	77,2	5,6	1,42	82,8	77,6	5,2	1,39
Écrire des mots	78,9	72,5	6,4	1,42	78,5	72,3	6,1	1,39
Comparer des nombres	82,6	77,3	5,4	1,40	82,1	77,0	5,1	1,37
Écrire des nombres entiers	81,4	78,8	2,6	1,18	82,3	80,1	2,1	1,15
Placer un nombre sur une ligne graduée	84,6	79,7	4,9	1,40	86,6	81,9	4,7	1,43
Résoudre des problèmes	60,8	49,5	11,3	1,58	62,1	51,2	10,9	1,56
Additionner	69,4	63,4	6,1	1,31	70,6	64,8	5,8	1,31
Soustraire	72,5	63,1	9,4	1,54	72,5	63,7	8,8	1,50

Lecture : en janvier 2026, en CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP (REP, REP+) est de 15,3 points de pourcentage. En janvier 2025, en CP, cet écart était de 15,4 points.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,62 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en milieu de CP en janvier 2025 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 2,58 en janvier 2026, en CP.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France hors Mayotte (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

TABLEAU 16 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CP en 2025 et 2026 (hors Mayotte) entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Point d'étape CP 2025				Point d'étape CP 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
	Public Hors EP	REP			Public Hors EP	REP		
Comprendre des phrases à l'oral	86,7	74,4	12,2	2,23	86,4	74,3	12,1	2,20
Manipuler des phonèmes	86,1	80,3	5,8	1,52	86,2	80,9	5,2	1,47
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	88,7	86,3	2,4	1,25	88,6	86,5	2,1	1,22
Comprendre des phrases lues seul(e)	63,2	53,3	10,0	1,51	62,4	52,8	9,6	1,48
Lire à voix haute des mots	75,7	71,6	4,1	1,24	75,6	71,9	3,7	1,21
Lire à voix haute un texte	75,6	70,7	4,9	1,29	75,3	70,7	4,7	1,27
Écrire des syllabes	82,8	79,0	3,8	1,28	82,8	79,5	3,2	1,24
Écrire des mots	78,9	74,2	4,7	1,30	78,5	74,2	4,2	1,26
Comparer des nombres	82,6	77,8	4,9	1,36	82,1	77,3	4,8	1,35
Écrire des nombres entiers	81,4	80,1	1,3	1,09	82,3	81,5	0,8	1,05
Placer un nombre sur une ligne graduée	84,6	80,9	3,7	1,30	86,6	83,1	3,5	1,32
Résoudre des problèmes	60,8	51,5	9,3	1,46	62,1	53,1	9,0	1,45
Additionner	69,4	64,6	4,8	1,24	70,6	66,1	4,5	1,23
Soustraire	72,5	64,9	7,6	1,42	72,5	65,5	7,1	1,39

Lecture : en janvier 2026, en CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 12,1 points de pourcentage. En janvier 2025, en CP, cet écart était de 12,2 points.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,23 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en milieu de CP en janvier 2025 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en REP. Cette valeur est également de 2,20 en janvier 2026, en CP.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France hors Mayotte (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

TABLEAU 17 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CP en 2025 et 2026 (hors Mayotte) entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+ (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Point d'étape CP 2025				Point d'étape CP 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
	Public Hors EP	REP+			Public Hors EP	REP+		
Comprendre des phrases à l'oral	86,7	66,5	20,2	3,27	86,4	66,3	20,1	3,23
Manipuler des phonèmes	86,1	76,6	9,6	1,90	86,2	76,6	9,6	1,91
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	88,7	82,8	6,0	1,64	88,6	82,9	5,7	1,61
Comprendre des phrases lues seul(e)	63,2	48,5	14,7	1,83	62,4	47,7	14,8	1,83
Lire à voix haute des mots	75,7	65,9	9,8	1,61	75,6	66,0	9,7	1,60
Lire à voix haute un texte	75,6	64,6	11,0	1,70	75,3	64,5	10,8	1,68
Écrire des syllabes	82,8	74,5	8,3	1,65	82,8	74,5	8,3	1,65
Écrire des mots	78,9	69,9	9,0	1,61	78,5	69,4	9,1	1,61
Comparer des nombres	82,6	76,5	6,1	1,46	82,1	76,5	5,6	1,41
Écrire des nombres entiers	81,4	76,8	4,6	1,32	82,3	78,1	4,2	1,30
Placer un nombre sur une ligne graduée	84,6	77,9	6,6	1,55	86,6	80,1	6,5	1,60
Résoudre des problèmes	60,8	46,3	14,5	1,80	62,1	48,3	13,8	1,75
Additionner	69,4	61,4	8,0	1,43	70,6	62,8	7,8	1,42
Soustraire	72,5	60,3	12,1	1,73	72,5	61,0	11,5	1,69

Lecture : en janvier 2026, en CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 20,1 points de pourcentage. En janvier 2025, en CP, cet écart était de 20,2 points.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 3,27 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en milieu de CP en janvier 2025 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en REP+. Cette valeur est de 3,23 en janvier 2026, en CP.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France hors Mayotte (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

4.3.3 Suivi des cohortes entrées en CP entre 2019 et 2025

4.3.3.1 Suivi de la cohorte entrée en CP en 2025

Sur les trois compétences évaluées en français à la fois en début de CP et à mi-CP sur la cohorte d'élèves entrés en CP en 2025, les écarts entre l'éducation prioritaire et le public hors éducation prioritaire diminuent de 3,1 points pour deux compétences, « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » et « manipuler des phonèmes ». L'écart est stable pour la compétence « comprendre des phrases à l'oral ».

Pour les deux compétences de mathématiques évaluées à la fois en début de CP et à la mi-CP, les écarts entre l'éducation prioritaire et le public hors éducation prioritaire diminuent de 5,0 points en résolution de problèmes et de 2,1 points en écriture de nombres.

4.3.3.2 Comparaison des cohortes entrées en CP entre 2019 et 2025

Les résultats observés concernant la cohorte 2025 peuvent être comparés avec ceux des cohortes précédentes, à l'exception de la cohorte 2021 qui n'a pas été évaluée à mi-CP au même moment que les autres.

Pour l'année scolaire 2025-2026, entre le début CP et la mi-CP, les réductions des écarts entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire et ceux scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire sont d'ampleur comparable à celles des cohortes précédentes (ceci malgré le fait que les écarts sont calculés sur le champ France hors Mayotte pour l'année scolaire 2024-2025).

Rappelons qu'à la rentrée 2020, une hausse des écarts avaient été constatée en début de CP. En effet, les élèves scolarisés en EP avaient davantage souffert de la fermeture des écoles en raison de la crise sanitaire.

TABLEAU 18 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CP en 2025 et Point d'étape (cohorte 2025) entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Repères CP 2025				Point d'étape CP 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
	Public Hors EP	EP (REP, REP+)			Public Hors EP	EP (REP, REP+)		
Comprendre des phrases à l'oral	86,4	68,8	17,5	2,87	86,4	68,8	17,6	2,88
Manipuler des phonèmes	84,2	73,3	10,9	1,95	86,2	78,4	7,8	1,72
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	84,4	76,7	7,6	1,63	88,6	84,1	4,5	1,47
Écrire des nombres entiers	90,3	85,1	5,2	1,62	82,3	79,2	3,1	1,22
Résoudre des problèmes	71,6	54,4	17,2	2,11	62,1	50,0	12,2	1,64

Lecture : en septembre 2025, en CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP (REP, REP+) est de 17,5 points de pourcentage. En janvier 2026, à mi-CP, cet écart est de 17,6 points. Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,87 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CP en septembre 2025 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 2,88 à mi-CP.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public.
Source : DEPP, Point d'étape CP.

TABLEAU 19 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CP en 2024 et Point d'étape (cohorte 2024), hors Mayotte entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Repères CP 2024				Point d'étape CP 2025 (hors Mayotte)			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
	Public Hors EP	EP (REP, REP+)			Public Hors EP	EP (REP, REP+)		
Comprendre des phrases à l'oral	86,4	71,1	15,3	2,57	86,7	71,3	15,4	2,62
Manipuler des phonèmes	84,9	74,2	10,7	1,95	86,1	78,8	7,3	1,67
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	84,1	76,8	7,3	1,60	88,7	84,9	3,8	1,40
Écrire des nombres entiers	90,3	85,2	5,0	1,61	81,4	78,8	2,6	1,18
Résoudre des problèmes	70,5	53,4	17,1	2,08	60,8	49,5	11,3	1,58

Lecture : en septembre 2024, en CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP (REP, REP+) est de 15,3 points de pourcentage. En janvier 2025, à mi-CP, cet écart est de 15,4 points. Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,57 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CP en septembre 2024 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 2,62 à mi-CP.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France hors Mayotte (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Point d'étape CP.

TABLEAU 20 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CP en 2023 et Point d'étape (cohorte 2023) entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Repères CP 2023				Point d'étape CP 2024			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
	Public Hors EP	EP (REP, REP+)			Public Hors EP	EP (REP, REP+)		
Comprendre des phrases à l'oral	86,6	68,5	18,0	2,96	86,6	68,8	17,8	2,93
Manipuler des phonèmes	84,1	72,3	11,8	2,03	86,0	78,1	7,9	1,73
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	82,1	73,6	8,4	1,64	88,7	84,3	4,4	1,46
Écrire des nombres entiers	89,4	83,3	6,1	1,69	81,6	78,1	3,5	1,24
Résoudre des problèmes	69,9	50,7	19,1	2,25	61,0	47,7	13,2	1,71

Lecture : en septembre 2023, en CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP (REP, REP+) est de 18,0 points de pourcentage. En janvier 2024, à mi-CP, cet écart est de 17,8 points. Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,96 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CP en septembre 2023 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 2,93 à mi-CP.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Point d'étape CP.

TABLEAU 21 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CP en 2022 et Point d'étape (cohorte 2022) entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Repères CP 2022				Point d'étape CP 2023			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
	Public Hors EP	EP (REP, REP+)			Public Hors EP	EP (REP, REP+)		
Comprendre des phrases à l'oral	87,3	69,9	17,4	2,97	86,7	68,6	18,1	2,98
Manipuler des phonèmes	84,6	73,2	11,3	2,00	85,1	77,3	7,7	1,67
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	82,2	73,3	9,0	1,69	88,0	83,6	4,4	1,44
Écrire des nombres entiers	89,9	83,8	6,1	1,72	80,3	76,9	3,4	1,22
Résoudre des problèmes	70,1	51,3	18,7	2,22	59,3	46,0	13,3	1,71

Lecture : en septembre 2022, en CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP (REP, REP+) est de 17,4 points de pourcentage. En janvier 2023, à mi-CP, cet écart est de 18,1 points. Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,97 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CP en septembre 2022 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 2,98 à mi-CP.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Point d'étape CP.

TABLEAU 22 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CP en 2020 et Point d'étape (cohorte 2020) entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Repères CP 2020				Point d'étape CP 2021			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
	Public Hors EP	EP (REP, REP+)			Public Hors EP	EP (REP, REP+)		
Comprendre des phrases à l'oral	85,3	67,5	17,8	2,79	85,8	67,8	18,0	2,87
Manipuler des phonèmes	82,5	69,2	13,3	2,10	85,4	76,9	8,5	1,75
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	78,7	66,9	11,8	1,83	88,1	83,4	4,7	1,47
Écrire des nombres entiers	88,1	79,9	8,2	1,87	81,2	76,9	4,2	1,29
Résoudre des problèmes	67,1	46,8	20,3	2,32	57,2	43,7	13,5	1,72

Lecture : en septembre 2020, en CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP (REP, REP+) est de 17,8 points de pourcentage. En janvier 2021, à mi-CP, cet écart est de 18,0 points.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,79 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CP en septembre 2020 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 2,87 à mi-CP.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

TABLEAU 23 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CP en 2019 et Point d'étape (cohorte 2019) entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Repères CP 2019				Point d'étape CP 2020			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
	Public Hors EP	EP (REP, REP+)			Public Hors EP	EP (REP, REP+)		
Comprendre des phrases à l'oral	86,3	69,8	16,5	2,73	86,3	68,6	17,7	2,89
Manipuler des phonèmes	83,8	72,4	11,3	1,97	84,2	77,1	7,1	1,58
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	80,8	72,0	8,9	1,64	87,6	83,8	3,8	1,36
Écrire des nombres entiers	88,5	82,2	6,3	1,67	79,5	75,7	3,8	1,24
Résoudre des problèmes	68,7	49,3	19,4	2,26	55,3	42,2	13,1	1,70

Lecture : en septembre 2019, en CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP (REP, REP+) est de 16,5 points de pourcentage. En janvier 2020, à mi-CP, cet écart est de 17,7 points.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,73 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CP en septembre 2019 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 2,89 à mi-CP.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

➤ 5. Questionnaire à destination des enseignants

Afin que soient pris en compte les avis des enseignants relatifs à l'évaluation *Point d'étape CP*, un questionnaire leur est adressé à l'issue de chaque campagne d'évaluation. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Point d'étape* de janvier 2026 mise en regard de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées sont les suivantes :

- communication ;
- logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- passation des épreuves ;
- utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves ;
- restitution des acquis des élèves ;
- bilan.

5.1 Participation

À la date du 27 février 2026, 3 743 enseignants ont participé à ce questionnaire.

Les tableaux présentés ci-dessous sont basés sur les réponses fournies par les 1 400 enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire, soit moins de 5 % des enseignants de CP.

Sauf indication contraire, le nombre d'enseignants qui n'ont pas répondu à certaines questions n'est pas inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue comme étant une possibilité de réponse, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

Les résultats de 2026 ne sont pas comparables à ceux de 2025 : les résultats n'ont pas été corrigés de la non-réponse, or le taux de participation à ce questionnaire est faible.

5.2 Résultats

5.2.1 Communication

74,1 % des enseignants répondants déclarent avoir été informés de la passation des évaluations nationales par la voie hiérarchique. 94,4 % des enseignants de CP indiquent que l'information leur est parvenue suffisamment tôt et 96,9 % déclarent avoir trouvé l'information explicite.

78,1 % des enseignants indiquent avoir eu connaissance des documents proposés sur Éduscol dans les pages « Évaluer en milieu d'année au CP, un point d'étape vers la réussite » et 93,8 % estiment que ces documents correspondent à leurs attentes.

TABLEAU 24 • Proportion d’enseignants répondants satisfaits de la communication et des documents mis à leur disposition (en %)

	Part d’enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Point d’étape 2025	Point d’étape 2026
L’information concernant l’évaluation vous est-elle parvenue suffisamment tôt ?	94,1	94,4
L’information concernant l’évaluation vous a-t-elle paru explicite ?	96,4*	96,9*
Avez-vous eu connaissance des documents proposés par Éduscol ?	84,0	78,1
Les informations proposées sur les pages Éduscol ont-elles correspondu à vos attentes dans la mise en œuvre des évaluations ?	88,0	93,8

Lecture : en 2026, 94,4 % des enseignants répondants indiquent que l’information concernant l’évaluation leur est parvenue suffisamment tôt.

Note : * enseignants qui ont répondu « très explicite » ou « assez explicite ».

Champ : écoles du ministère de l’Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d’étape CP.

Dans l’ensemble, la majorité des enseignants répondant à l’enquête jugent utiles les documents proposés sur Éduscol.

Les quatre ressources les plus utilisées par les enseignants sont les cahiers et guides en version PDF, les fiches ressources pour l’accompagnement des élèves, le guide pour l’accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers lors des évaluations et les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats (respectivement 88,6 %, 80,1 %, 72,6 % et 70,1 %). La vidéo de présentation générale du dispositif et les vidéos de présentation des évaluations aux élèves (respectivement 40,5 % et 43,4 %) sont les ressources les moins utilisées.

TABLEAU 25 • Utilité des documents proposés sur Éduscol (en %)

	Part des enseignants ayant répondu « utile » ou « très utile » (en %)	
	Point d'étape 2025	Point d'étape 2026
Les cahiers et guides en version PDF	85,8	88,6
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	59,7	62,8
La vidéo de présentation générale du dispositif	43,9	40,5
Les vidéos de présentation des évaluations aux élèves	43,9	43,4
La vidéo « analyser les résultats pour répondre aux besoins des élèves »	58,3	*
Le diaporama de présentation du dispositif à l'attention des IEN et des directeurs d'école	50,2	46,7
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	68,5	70,1
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	75,8	80,1
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers lors des évaluations	70,4	72,6
La foire aux questions des évaluations repères (aide à la saisie sur le portail de restitution)	*	51,8

Lecture : en 2026, 88,6 % des enseignants répondants indiquent que les cahiers et les guides en version PDF leur ont été très utiles ou assez utiles.

Note : * données non disponibles.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

5.2.2 Logistique

En 2026, 90,0 % des enseignants répondants déclarent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe et 84,5 % indiquent l'avoir reçu suffisamment tôt.

87,2 % des enseignants répondants déclarent disposer du matériel de projection pour montrer les pages des cahiers élèves à l'ensemble de leur classe. Parmi ces enseignants, 64,5 % déclarent avoir projeté les versions PDF des cahiers lors des passations en classe.

Trois quarts des répondants déclarent avoir eu connaissance de plusieurs versions adaptées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (77,2 %). Parmi ces enseignants, 88,9 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. Six sur dix indiquent connaître l'existence des cahiers pour élèves non-voyants et pour les élèves sourds et malentendants (respectivement 62,0% et 57,2 %).

Par ailleurs, 29,0 % des enseignants répondants estiment que, pour certains élèves de leur classe, l'utilisation d'un cahier adapté est nécessaire.

TABLEAU 26 • Logistique (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Point d'étape 2025	Point d'étape 2026
Avez-vous reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour votre effectif de classe ?	90,7	90,0
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	83,6	84,5
Disposez-vous, dans votre classe, d'un matériel permettant de projeter les pages des cahiers élèves (TNI, TBI, vidéoprojecteur) ?	86,4	87,2
Si oui, avez-vous projeté les versions PDF lors des passations en classe ?	65,3	64,5
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	75,7	77,2
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés standards ?	86,4	88,9
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	64,8	62,0
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants et vidéo en langue des signes et langue des signes complétée parlée	59,5	57,2

Lecture : en 2026, 90,0 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

5.2.3 Contenu pédagogique des séquences

Il est demandé aux enseignants de donner leur avis quant à la pertinence des exercices proposés lors du *Point d'étape CP* 2026. En 2026, le taux d'accord des enseignants avec la pertinence des exercices proposés reste élevé.

En français, en milieu de CP, pour toutes les compétences évaluées, les exercices proposés sont jugés favorablement par la majorité des enseignants répondants (de 72,4 % à 94,3 % d'approbation), qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves.

En mathématiques, l'exercice « placer des nombres sur une ligne graduée », introduit en 2023, est jugé pertinent par 85,2 % des enseignants répondants. Les autres exercices proposés sont accueillis favorablement par la majorité des enseignants répondants (de 79,4 % à 96,3 % d'approbation).

TABLEAU 27 • Proportion d’enseignants répondants qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves lors du Point d’étape CP (en %)

Français	Part d’enseignants ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » (en %)	
	2025	2026
Comprendre des phrases à l’oral (phrases lues par l’enseignant(e))	88,6	90,5
Manipuler des phonèmes	86,1	88,6
Connaître le nom des lettres et le son qu’elles produisent	92,7	94,3
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	71,0	72,4
Lire à voix haute des mots	78,2	77,8
Lire à voix haute un texte	75,9	75,8
Écrire des syllabes (dictées)	89,9	93,0
Écrire des mots (dictés)	89,8	91,9
Mathématiques	Part d’enseignants ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » (en %)	
	2025	2026
Comparer des nombres	77,4	79,4
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	95,7	96,3
Placer un nombre sur une ligne graduée	81,4	85,2
Résoudre des problèmes	86,9	88,2
Additionner (calculer en ligne)	91,4	92,8
Soustraire (calculer en ligne)	88,6	91,7

Lecture : en 2026, 90,5 % des enseignants répondants indiquent que l’exercice « comprendre des phrases à l’oral (phrases lues par l’enseignant(e)) » leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves lors du point d’étape CP.

Champ : écoles du ministère de l’Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d’étape CP.

5.2.4 Passation des épreuves

La quasi-totalité des répondants jugent favorablement le contenu des guides pour mener à bien la passation des épreuves.

TABLEAU 28 • Proportion d'enseignants répondants satisfaits des informations contenues dans les guides enseignants (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction des informations contenues dans les guides (en %)	
	Point d'étape 2025	Point d'étape 2026
Partie « Français » du guide	97,4	97,9
Partie « Mathématiques » du guide	97,3	97,9

Lecture : en 2026, 97,9 % des enseignants répondants indiquent que la partie « Français » du guide enseignant leur a apporté suffisamment d'informations pour mener à bien les passations.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

En 2026, en milieu de CP, huit enseignants répondants sur dix se déclarent satisfaits de la durée des séquences de français et de mathématiques (respectivement 81,1 % et 82,5 %). Depuis l'évaluation de mi-CP 2019, afin que soient pris en compte les avis des enseignants, la durée de passation des séquences a été réduite, le nombre de séquences augmenté et quelques exercices supprimés.

TABLEAU 29 • Proportion d'enseignants répondants satisfaits de la durée des séquences (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction de la durée des séquences (en %)	
	Point d'étape 2025	Point d'étape 2026
Séquences de français	79,7	81,1
Séquences de mathématiques	79,5	82,5

Lecture : en 2026, 81,1 % des enseignants répondants indiquent qu'ils sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits de la durée des séquences de français.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves

En 2026, 82,4 % des enseignants répondants déclarent avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie. 84,3 % des répondants considèrent plutôt facile ou très facile l'accessibilité au portail en termes de connexion. 89,9 % déclarent également que les didacticiels sont efficaces.

TABLEAU 30 • Opinion des enseignants répondants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Point d'étape 2025	Point d'étape 2026
Enseignants déclarant avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie	80,1	82,4
Enseignants déclarant que l'accessibilité au portail de saisie en termes de connexion est plutôt facile ou très facile	80,8	84,3
Efficience des didacticiels	89,6	89,9

Lecture : en 2026, 82,4 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

72,5 % des enseignants répondants se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois et 77,9 % des répondants indiquent qu'ils ont passé moins de 20 minutes pour saisir les réponses d'un élève.

TABLEAU 31 • Nombre de connexions au portail et durée du saisie par élève (en %)

Nombre de connexions au portail	Part d'enseignants (en %)	
	Point d'étape 2025	Point d'étape 2026
Entre 1 et 5 fois	70,8	72,5
Entre 6 et 10 fois	21,3	20,9
Plus de 10 fois	7,9	6,6
Temps passé pour saisir les réponses d'un élève	Part d'enseignants (en %)	
	Point d'étape 2025	Point d'étape 2026
Moins de 10 minutes	23,1	21,1
Entre 11 et 20 minutes	56,4	56,8
Plus de 20 minutes	20,5	22,2

Lecture : en 2026, 72,5 % des enseignants répondants indiquent qu'ils se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

5.2.6 Restitution des acquis des élèves

Suite à la saisie des réponses des élèves, de nombreux documents sont disponibles via le portail.

Lors du *Point d'étape CP 2026*, 93,8 % des enseignants répondants sont satisfaits des fiches de restitution individuelle et 86,2 % des enseignants répondants sont satisfaits du tableau des résultats détaillés. Huit enseignants sur dix jugent pertinents l'arborescence, le guide des scores et les fiches descriptives à destination des parents.

TABLEAU 32 • Opinion des enseignants répondants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait pertinent » ou « plutôt pertinent » (en %)	
	Point d'étape 2025	Point d'étape 2026
Le tableau des résultats détaillés vous paraît-il pertinent ?	85,7	86,2
Les fiches de restitution individuelle vous paraissent-elles pertinentes ?	91,3	93,8
L'arborescence vous paraît-elle pertinente ?	76,8	78,0
Le guide des scores vous paraît-il pertinent ?	78,4	80,4
Les fiches descriptives à destination des parents vous paraissent-elles pertinentes ?	78,7	77,0

Lecture : en 2026, 86,2 % des enseignants répondants indiquent que le tableau des résultats détaillés est tout à fait pertinent ou plutôt pertinent.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

La moitié des enseignants répondants déclare utiliser les tableaux de résultats détaillés pour identifier les besoins des élèves et pour prioriser les compétences à renforcer avec les élèves (respectivement 56,8 % et 55,1 %). Quatre répondants sur dix indiquent utiliser cette ressource comme support pour préparer une réunion avec les parents d'élèves (43,8 %).

TABLEAU 33 • Utilisation(s) des tableaux de résultats détaillés (fichiers Excel téléchargeables depuis le portail) par les enseignants répondants (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Point d'étape 2025	Point d'étape 2026
Identifier les besoins des élèves	57,0	56,8
Prioriser les compétences à renforcer avec les élèves	55,2	55,1
Constituer des groupes de remédiation	44,1	42,9
Préparer les différents conseils (de maîtres, de cycle)	31,1	33,4
Servir d'appui pour préparer une réunion avec les parents d'élèves	46,2	43,8
Autres	3,2	3,4

Lecture : en 2026, 56,8 % des enseignants répondants indiquent que le tableau des résultats détaillés leur a permis d'identifier les besoins des élèves.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

Au moins quatre enseignants sur dix déclarent utiliser les guides des scores pour avoir une vision d'ensemble de l'évaluation et caractériser les difficultés des élèves identifiés à besoins ou fragiles (respectivement 53,6 % et 43,0%). Moins de deux enseignants sur dix indiquent utiliser cette ressource pour faciliter la lecture des résultats, comprendre l'intérêt des exercices proposés et utiliser les fiches ressources proposées sur Éduscol (respectivement 15,4 %, 16,9 % et 11,6 %).

TABLEAU 34 • Utilisation(s) du guide des scores par les enseignants répondants (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Point d'étape 2025	Point d'étape 2026
Avoir une vision d'ensemble de l'évaluation	50,7	53,6
Comprendre l'intérêt des exercices proposés	15,5	16,9
Caractériser les difficultés des élèves identifiés à besoins ou fragiles	44,3	43,0
Mieux cerner les besoins des élèves pour constituer les groupes	34,2	32,9
Élaborer les PPRE	28,4	29,5
Utiliser les fiches ressources proposées sur Éduscol	14,9	11,6
Servir d'appui pour préparer une réunion avec les parents d'élèves	31,4	30,2
Faciliter la lecture des résultats détaillés à l'aide de la notice technique proposée en fin de guide des scores	16,2	15,4
Autres	2,6	2,6

Lecture : en 2026, 53,6 % des enseignants répondants indiquent que le guide des scores leur permet d'avoir une vision d'ensemble de l'évaluation.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

5.2.7 Bilan

Lors du *Point d'étape CP 2026*, 93,4 % des enseignants répondants estiment que cette évaluation leur a permis de confirmer des difficultés d'élèves et 46,6 % considèrent que l'évaluation leur a permis de déceler des difficultés. 68,2 % des répondants déclarent que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin. Enfin, 66,1 % des enseignants estiment que cette évaluation leur a permis de disposer de repères pour mettre en place une réponse pédagogique ciblée auprès des élèves en milieu d'année.

TABLEAU 35 • Intérêt des évaluations pour déceler ou confirmer des difficultés (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Point d'étape 2025	Point d'étape 2026
Cette évaluation est-elle susceptible d'avoir une influence sur votre pratique dans la mise en place de groupes de besoin ?	65,6	68,2
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des difficultés ?	43,8	46,6
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des difficultés ?	91,3	93,4
Cette évaluation vous a-t-elle permis de disposer de repères pour mettre en place une réponse pédagogique ciblée auprès de vos élèves en milieu de l'année ?	64,0	66,1

Lecture : en 2026, 68,2 % des enseignants répondants estiment que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

87,6 % des enseignants déclarent utiliser les résultats de l'évaluation lors d'un entretien avec un parent d'élève. Sept enseignants répondants sur dix s'appuient sur ces données lors de réunions avec le réseau d'aide, en réunion de cycles, en conseil des maîtres ou pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC (respectivement 76,0%, 71,1 %, 71,0 % et 70,1 %). La moitié des répondants (50,5 %) utilisent les résultats de l'évaluation pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements avec les autres enseignants du même niveau.

TABLEAU 36 • Utilisation des résultats des évaluations par les enseignants répondants (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)	
	Point d'étape 2025	Point d'étape 2026
Les résultats sont utilisés pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC et les activités qui seront proposées.	64,4	70,1
Les résultats sont utilisés lors d'un entretien avec un parent de l'élève pour parler des réussites et/ou difficultés de l'élève.	84,2	87,6
Les résultats sont utilisés lors de réunion(s) avec le réseau d'aide pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	73,1	76,0
Les résultats sont utilisés avec le(s) enseignant(s) du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décroissements.	46,4	50,5
Les résultats sont utilisés en réunion de cycles.	66,0	71,1
Les résultats sont utilisés en conseil des maîtres.	62,5	71,0
Les résultats sont utilisés en conseil d'école.	36,9	43,7

Lecture : en 2026, 70,1 % des enseignants répondants déclarent avoir utilisé les évaluations « souvent » ou « très souvent » dans le but d'organiser les APC.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

➤ 6. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN)

Afin de prendre en compte les avis des inspecteurs de circonscription relatifs à l'évaluation *Point d'étape CP*, un questionnaire leur est adressé à l'issue de chaque campagne d'évaluation. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Point d'étape CP* de janvier 2026 mis en regard, quand cela est possible, des résultats des sessions précédentes.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- portail et restitutions ;
- pilotage et formation ;
- bilan.

6.1 Participation

À la date du 27 février 2026, 420 IEN ont participé à ce questionnaire.

Les tableaux présentés ci-dessous sont basés sur les réponses fournies par les 194 inspecteurs de circonscription qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire, soit moins de 15 % des inspecteurs de circonscription.

Sauf indication contraire, le nombre d'inspecteurs qui n'ont pas répondu à certaines questions n'est pas inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue comme étant une possibilité de réponse, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

Les résultats de 2026 ne sont pas comparables à ceux de 2025 : les résultats n'ont pas été corrigés de la non-réponse, or le taux de participation à ce questionnaire est faible.

6.2 Résultats

6.2.1 Communication et logistique

Lors du *Point d'étape CP* 2026, plus de neuf répondants sur dix indiquent avoir reçu les informations nécessaires au bon déroulement de ces évaluations (information de la passation de l'opération, existence de cahiers adaptés,) suffisamment tôt (94,6 %). D'une manière générale, 95,3 % des inspecteurs estiment avoir été suffisamment informés pour communiquer aux enseignants le lien de la page Éduscol où se trouvent ces documents.

94,6 % des répondants ont connaissance de l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Parmi ces inspecteurs, 97,7 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. La connaissance de l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et les élèves sourds et malentendants est également élevée (respectivement 90,1 % et 80,1 %).

TABLEAU 37 • Déclarations des IEN répondants sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Point d'étape 2025	Point d'étape 2026
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	95,7	94,6
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	95,5	94,6
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté ?	99,3	97,7
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	83,1	90,1
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	76,3	80,1
D'une manière générale, estimez-vous avoir été suffisamment informé(e) pour communiquer aux enseignants le lien de la page Éduscol où se trouvent les différents documents (PDF des cahiers, cahiers adaptés, documents d'accompagnement des évaluations...) ? *	95,8	95,3

Lecture : en 2026, 94,6 % des IEN répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers informant de la passation.

Note : * pourcentage d'IEN ayant répondu « tout à fait satisfait(e) » ou « plutôt satisfait(e) ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

Les versions adaptées des cahiers sont largement commandées par les enseignants (84,8 %). La version du cahier adapté standard est la plus largement commandée par les enseignants (99,3 %), suivie des versions destinées aux élèves non-voyants et aux élèves sourds ou malentendants (31,2 % chacun).

Huit inspecteurs sur dix affirment que leurs circonscriptions ont reçu tout le matériel nécessaire au bon déroulement des évaluations dans leurs écoles et que ce matériel a été livré suffisamment tôt (respectivement 80,0 % et 81,0 %).

TABLEAU 38 • Déclarations des IEN répondants sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Point d'étape 2025	Point d'étape 2026
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	77,8	84,8
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés standard ?	100,0	99,3
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	23,1	31,2
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés sourds et malentendants ?	18,8	31,2
Votre circonscription a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour vos écoles ?	88,4	80,0
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt pour le mettre à disposition de vos écoles ?	83,6	81,0

Lecture : en 2026, 84,8 % des IEN répondants déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Point d'étape CP.

6.2.2 Contenu pédagogique des séquences

En 2026, en français et en mathématiques, en milieu de CP, pour toutes les compétences évaluées, les exercices proposés sont jugés favorablement par une large majorité des inspecteurs répondants (de 87,2 % à 98,4 % d'approbation), qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves. En français, par exemple, 98,3 % des inspecteurs répondants jugent pertinent l'exercice « écrire des syllabes ». En mathématiques, l'exercice « écrire des nombres entiers » est jugé pertinent par 98,4 % des répondants.

TABLEAU 39 • Proportion d’IEN répondants qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves en milieu de CP (en %)

Français	Part d’IEN ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » (en %)	
	2025	2026
Comprendre des phrases à l’oral (phrases lues par l’enseignant(e))	95,6	94,5
Manipuler des phonèmes	98,7	96,1
Connaître le nom des lettres et le son qu’elles produisent	96,8	96,7
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	95,5	91,8
Lire à voix haute des mots	96,9	95,6
Lire à voix haute un texte	96,3	92,7
Écrire des syllabes (dictées)	99,4	98,3
Écrire des mots (dictés)	99,3	98,4
Mathématiques	Part d’IEN ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » (en %)	
	2025	2026
Comparer des nombres	92,4	92,8
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	98,7	98,4
Placer un nombre sur une ligne graduée	91,8	87,2
Résoudre des problèmes	97,4	94,0
Additionner (calculer en ligne)	98,1	96,6
Soustraire (calculer en ligne)	96,1	96,6

Lecture : en 2026, 94,5 % des IEN répondants indiquent que l’exercice « comprendre des phrases à l’oral (phrases lues par l’enseignant(e)) » en milieu de CP leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves.

Champ : écoles du ministère de l’Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d’étape CP.

Les inspecteurs peuvent exprimer d'éventuelles réserves vis-à-vis de certains exercices du Point d'étape.

Si les taux d'adhésion sont élevés, en français, les exercices qui recueillent le plus de réserve sont « comprendre des phrases lues seul(e) » et « comprendre des phrases à l'oral » (respectivement 26,5 % et 18,4 %). En mathématiques, les exercices « placer un nombre sur une ligne graduée » et « résoudre des problèmes » sont ceux qui suscitent le plus de réserves parmi les IEN répondants (respectivement 37,5 % et 26,4 %). La nature de la tâche que l'élève doit réaliser à mi-CP est la raison principalement évoquée justifiant les réserves.

TABLEAU 40 • Proportion des IEN répondants qui déclarent émettre des réserves sur les exercices de français du Point d'étape (en %)

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en français au mi-CP ?	Part d'IEN (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	18,4	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Manipuler des phonèmes	10,9	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	17,0	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	26,5	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser / Moment de passation (mi CP)
Lire à voix haute des mots	*	
Lire à voix haute un texte	14,3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Écrire des syllabes (dictées)	*	
Écrire des mots (dictés)	*	

Lecture : en 2026, 18,4 % des IEN répondants indiquent émettre des réserves sur l'exercice « comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e)) ».

Note : *.moins de 10 IEN répondants

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

TABLEAU 41 • Proportion des IEN répondants qui déclarent émettre des réserves sur les exercices de mathématiques du Point d'étape (en %)

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en mathématiques au CP ?	Part d'IEN (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comparer des nombres	20,8	Durée de réalisation de l'exercice / Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Écrire des nombres (sous la dictée)	*	
Placer un nombre sur une ligne graduée	37,5	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Résoudre des problèmes	26,4	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Additionner (calculer en ligne) *	*	
Soustraire (calculer en ligne)	11,1	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser

Lecture : en 2026, 20,8 % des IEN répondants déclarent émettre des réserves sur l'exercice « comparer des nombres ».

Note : *.moins de 10 IEN répondants

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

6.2.3 Portail et restitutions

93,9 % des inspecteurs de circonscription répondants déclarent ne pas avoir eu de difficultés pour accéder au portail de saisie et restitution.

TABLEAU 42 • Proportion d'IEN répondants qui ont pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Point d'étape 2025	Point d'étape 2026
Accès aisé au portail de saisie et de restitution	93,8	93,9

Lecture : en 2026, 93,9 % des IEN répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

93,1 % des inspecteurs de circonscription répondants déclarent trouver intéressant le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution.

TABLEAU 43 • Proportion d'IEN répondants qui trouvent le rapport IEN intéressant (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)
	Point d'étape 2026
Le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution vous paraît-il intéressant ?	93,1

Lecture : en 2026, 93,1 % des IEN répondants indiquent trouver intéressant le rapport IEN.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

6.2.4 Pilotage et formation

Le dispositif des évaluations nationales *Repères* et *Point d'étape CP* propose de nombreux documents d'accompagnement. Depuis 2021, les inspecteurs sont invités à se prononcer sur les ressources qu'ils utilisent le plus fréquemment dans le cadre du pilotage du *Point d'étape*.

Les trois ressources les plus utilisées par les IEN répondants dans le cadre d'un pilotage pédagogique sont les cahiers et guides en version PDF, le guide des scores et les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves (respectivement 35,4 %, 21,5 % et 12,7 %). Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF, les vidéos de présentation des évaluations aux élèves et la vidéo de présentation du dispositif sont les ressources les moins utilisées (respectivement 1,1 %, 1,1 % et 1,7 %).

TABLEAU 44 • Ressources les plus utilisées par les IEN répondants dans le cadre d'un pilotage pédagogique (en %)

	Part d'IEN (en %)	
	Point d'étape 2025	Point d'étape 2026
Les cahiers et guides en version PDF	29,3	35,4
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	1,2	1,1
La vidéo de présentation du dispositif	0,6	1,7
Les vidéos de présentation des évaluations aux élèves	9,8	1,1
La vidéo de présentation de l'exercice de fluence	1,2	*
Le diaporama de présentation du dispositif	3,0	7,2
Le guide des scores	22,6	21,5
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	1,8	3,3
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	1,8	2,2
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	10,4	12,7
Le document ÉvalAide (CSEN)	3,7	4,4
Les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique)	14,6	9,4

Lecture : en 2026, 35,4 % des IEN répondants indiquent avoir utilisé le plus souvent dans le cadre du pilotage pédagogique les cahiers et guides en version PDF.

Note : parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numéroté de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée.

Note : * données non disponibles.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

Par ailleurs, les inspecteurs sont interrogés sur les exercices étant les plus difficiles à exploiter en formation. En français, les inspecteurs répondants ont le plus de réserves pour les exercices « comprendre des phrases à l’oral (phrases lues par l’enseignant(e)) » et « comprendre des phrases lues seul(e) » (respectivement 24,7 % et 28,4 %). En mathématiques, les répondants ont le plus de réserves pour les exercices « résoudre des problèmes » et « placer un nombre sur une ligne graduée » (respectivement 23,7 % et 26,8 %).

TABLEAU 45 • Proportion d’IEN répondants qui déclarent, pour les exercices proposés en français, ceux dont l’exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation (en %)

Français	Part d’IEN (en %)	
	Point d’étape 2025	Point d’étape 2026
Comprendre des phrases à l’oral (phrases lues par l’enseignant(e))	21,4	24,7
Manipuler des phonèmes	6,0	6,7
Connaître le nom des lettres et le son qu’elles produisent	6,5	6,2
Comprendre des phrases lues seul(e)	26,2	28,4
Lire à voix haute des mots	3,6	1,5
Lire à voix haute un texte	8,3	6,2
Écrire des syllabes dictées	0,6	2,1
Écrire des mots dictés	4,8	2,6

Lecture : en 2026, 24,7 % des IEN répondants déclarent que l’exercice « comprendre des phrases à l’oral (phrases lues par l’enseignant(e)) » est l’exercice de français dont l’exploitation semble la plus délicate à réaliser.

Champ : écoles du ministère de l’Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d’étape CP.

TABLEAU 46 • Proportion d’IEN répondants qui déclarent, pour les exercices proposés en mathématiques, ceux dont l’exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation (en %)

Mathématiques	Part d’IEN (en %)	
	Point d’étape 2025	Point d’étape 2026
Comparer des nombres	6,0	6,7
Écrire des nombres sous la dictée	2,4	4,6
Placer un nombre sur une ligne graduée	24,4	26,8
Résoudre des problèmes	24,4	23,7
Calculer en ligne : additionner	5,4	3,4
Calculer en ligne : soustraire	7,7	8,2

Lecture : en 2026, 6,7 % des IEN répondants déclarent que l’exercice « comparer des nombres » est l’exercice de mathématiques dont l’exploitation semble la plus délicate à réaliser.

Champ : écoles du ministère de l’Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d’étape CP.

Les données de l’évaluation du *Point d’étape* sont largement exploitées par les inspecteurs dans les concertations inter-cycles. C’est dans les concertations entre les cycles 1 et 2 qu’elles sont les plus utilisées (91,3 %).

TABLEAU 47 • Proportion d’IEN répondants qui déclarent exploiter les données des évaluations dans les concertations inter-cycles (en %)

	Part d’IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)	
	Point d’étape 2025	Point d’étape 2026
Cycle 1 - cycle 2	91,1	91,3
Cycle 2 - cycle 3	84,0	81,8
Cycle 1 - 2 - 3	77,5	80,4

Lecture : en 2026, 91,3 % des IEN répondants déclarent exploiter les données de cette évaluation dans les concertations inter-cycles (cycle 1 - cycle 2).

Champ : écoles du ministère de l’Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d’étape CP.

Plus de neuf inspecteurs répondants sur dix indiquent utiliser Archipel pour consulter les résultats des évaluations (96,7 %).

TABLEAU 48 • Proportion d’IEN répondants qui déclarent consulter les résultats des évaluations sur Archipel (en %)

	Part d’IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Point d’étape 2025	Point d’étape 2026
Vous rendez-vous sur Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations ?	93,0	96,7

Lecture : en 2025, 96,7 % des IEN répondants déclarent se rendre sur Archipel pour consulter les résultats des évaluations.

Champ : écoles du ministère de l’Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d’étape CP.

6.2.5 Bilan

Les inspecteurs de circonscription répondants, dans leur grande majorité, estiment que le *Point d’étape CP* est un dispositif qui a de l’influence sur leur gestion des plans de formation et l’accompagnement des équipes (respectivement 93,1 % et 96,2 %).

La plupart des répondants déclarent que ces évaluations leur ont permis de déceler ou de confirmer des besoins dans leur circonscription (respectivement 92,4 % et 96,2 %). 74,8 % des inspecteurs considèrent que le *Point d’étape CP* est susceptible d’avoir une influence sur les pratiques d’enseignement.

TABLEAU 49 • Proportion d’IEN répondants indiquant l’influence du dispositif d’évaluation au niveau de leur circonscription (en %)

	Part d’IEN ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » (en %)	
	Point d’étape 2025	Point d’étape 2026
Pensez-vous que ce dispositif d’évaluation est susceptible d’avoir une influence sur l’organisation de vos plans de formation ?	96,4	93,1
Pensez-vous que ce dispositif d’évaluation est susceptible d’avoir une influence sur l’accompagnement des équipes ?	98,2	96,2
Pensez-vous que ce dispositif d’évaluation a une influence sur les pratiques d’enseignement ?	81,2	74,8
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des besoins dans votre circonscription ?	91,9	92,4
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des besoins dans votre circonscription ?	95,6	96,2

Lecture : en 2026, 93,1 % des IEN répondants pensent que ce dispositif d’évaluation est susceptible d’avoir une influence sur l’organisation de leurs plans de formation.

Champ : écoles du ministère de l’Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d’étape CP.

En 2026, en milieu de CP, les compétences pour lesquelles les inspecteurs répondants indiquent avoir observé des changements dans les pratiques enseignantes sont la lecture à voix haute, la résolution de problèmes et la reconnaissance de lettres (respectivement 32,6 %, 17,1 % et 16,0 %).

TABLEAU 50 • Champs pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques (en %)

	Part d'IEN (en %) *
Lecture à voix haute (fluence de mots et de texte)	32,6
Résolution de problèmes	17,1
Reconnaissance de lettres (connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent)	16,0
Ligne graduée	8,6
Phonologie (manipuler des phonèmes)	5,7
Écriture de syllabes/mots	5,7
Compréhension orale (comprendre des phrases lues par l'enseignant(e))	9,1
Compréhension écrite (comprendre des phrases lues seul(e))	3,4
Calcul en ligne (additionner, soustraire)	0,6

Lecture : en 2026, 32,6 % des IEN répondants indiquent que la lecture à voix haute est le champ pour lequel ils ont observé le plus grand nombre d'enseignants qui ont modifié leurs pratiques.

Note : parmi tous les champs proposés, il s'agissait de numéroter de 1 à 5 les champs pour lesquels les enseignants ont modifié leur pratique, 1 étant celui ayant la proportion d'enseignants la plus élevée.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

En français, la fluence, comme exercice de lecture, est ancrée dans les pratiques enseignantes. En effet, lors du *Point d'étape CP 2026*, l'observation de la fluence de mots et de texte en classe atteint respectivement 78,0 % et 85,3 %.

En mathématiques, les pratiques d'enseignement concernant la ligne graduée et la comparaison de nombres en un temps limité sont plus rarement observées par les inspecteurs répondants (respectivement 37,8 % et 31 %).

TABLEAU 51 • Exercices observés dans les pratiques d'enseignement (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)	
	Point d'étape 2025	Point d'étape 2026
Fluence de mots	75,8	78,0
Fluence de texte	85,0	85,3
Comparaison de nombres (chronométrée)	27,0	31,0
Ligne graduée	38,9	37,8

Lecture : en 2026, 78,0 % des IEN répondants ont observé la fluence des mots dans les pratiques d'enseignement.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP.

REFERENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP



Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Éducation et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP.

Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications,

Ian M. Lyons and Daniel Ansari, *Foundations of Children's Numerical and Mathematical Skills: The Roles of Symbolic and Nonsymbolic Representations of Numerical Magnitude*. In: Janette B. Benson, editor, *Advances in Child Development and Behavior*, Vol. 48, Burlington: Academic Press, 2015,

Ian M. Lyons, Stephanie Bugden, Samuel Zheng, Stefanie De Jesus, Daniel Ansari; *Symbolic Number Skills Predict Growth in Nonsymbolic Number Skills in Kindergarteners*, American Psychological Association, *Developmental Psychology*, 2018, Vol. 54, No. 3, 440–457

Évaluations Repères 2018 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°19.13 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2018 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°19.14 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi- CP 2018-2019 : premiers résultats - Note d'information - N°19.15 - avril 2019 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°20.05 - février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°20.06 – février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi- CP 2019-2020 : premiers résultats - Note d'information - N°20.14 - avril 2020 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2020 de début de CP et de CE1 : baisse des performances par rapport à 2019, notamment en français en CE1, et hausse des écarts selon les secteurs de scolarisation - Note d'information - N°21.01 – janvier 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Progression des performances des élèves de CP à mi-parcours entre 2020 et 2021. Résultats des évaluations point d'étape à mi- CP 2020-2021 - Note d'information - N°21.27 – juin 2021, Sandra

Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2021 de début de CP et de CE1 : les effets négatifs de la crise sanitaire de 2020 surmontés en 2021 - Note d'information - N°22.01 – janvier 2022, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2022 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2021, à l'exception d'une baisse en français en CE1 - Note d'information - N°23.01 – janvier 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceicao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

« Alors que l'année de CP permet de réduire les écarts de performances entre secteurs de scolarisation, les vacances scolaires les accentuent » - N°23.17 – avril 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2022-2023 - En français, les élèves reviennent au niveau de 2020 alors qu'en mathématiques ils le dépassent - Note d'information - N°23.30 – juin 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceicao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Repères 2023 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2022, à l'exception d'une légère baisse en français en CE1 - Note d'Information n° 24.13 - avril 2024, Julien Desclaux, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac Sandra Andreu, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Élodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2023 de début de CM1 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques - Note d'Information n° 24.14, avril 2024, Cédric Bourgeois, Lauriane Magnino, Gaël Raffy, Sandra Andreu, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2023-2024 : amélioration des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts entre secteurs de scolarisation - Note d'Information n° 24.24 - juillet 2024, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Sandra Andreu, Pierre Conceicao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Magalie Robaut, Julie Thumerelle

Évaluations Repères 2024 de début de CP : des résultats en français et en mathématiques comparables à ceux de 2023 et en légère hausse par rapport à 2019 - Note d'Information n° 25.15, mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE1 : hausse des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts en mathématiques entre public hors éducation prioritaire et éducation prioritaire - Note d'Information n° 25.16, mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, à l'exception de "poser et calculer"- Note d'Information n° 25.17, mars 2025, Julien Desclaux, Hugo Giraudeau-Barthet, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM1 : des résultats stables en français et en légère hausse en mathématiques - Note d'Information n° 25.18, mars 2025, Lauriane Magnino, Gaël Raffy, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, excepté pour "poser et calculer"- Note d'Information n° 25.19, mars 2025, Cédric Bourgeois, Lourdes Rojas Rubio, DEPP-B2-1 et B2-2

Résultats définitifs des évaluations Point d'étape à mi-CP 2024-2025 : augmentation des résultats dans les quatre compétences de mathématiques et trois des huit compétences de français par rapport à 2020"- Note d'Information, n° 25-32, mai 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton, DEPP B2-1 et B2-2

Retrouvez les travaux de la DEPP sur
education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur
archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur
data.education.gouv.fr